

Table des Matières

[Introduction du traducteur](#)

[Introduction de l'auteur](#)

[Chapitre 1](#)

[Chapitre 2](#)

[Chapitre 3](#)

[Chapitre 4](#)

[Chapitre 5](#)

[Chapitre 6](#)

[Chapitre 7](#)

[Chapitre 8](#)

[Chapitre 9](#)

[Chapitre 10](#)

[Chapitre 11](#)

[Chapitre 12](#)

Introduction du traducteur

La lecture du Coran, la méditation sur le Coran est quelque chose qui est recommandé d'une façon générale par le Coran dans plusieurs passages de méta-texte :

« ...est-ce faute de méditer le Coran ? Certains cœurs ne sont-ils pas verrouillés ? ».

(Coran, Sourate 47, verset 24)

Re-lire le Coran est par conséquent très recommandé par le Coran, car au Jour du Jugement, le Noble Livre témoignera contre les hommes qui l'auront considéré comme « *une chose à fuir*^[1] ». Ce serait l'ingratitude même: refuser de boire à la source, alors que l'eau en sort toute limpide et fraîche.

Chez les docteurs en religion, le but de l'exégèse est de chercher puis de proposer non pas le sens absolu du Coran, mais les sens possibles pour ses lecteurs, c'est à dire ceux qu'autorise la langue dans laquelle s'exprime le texte révélé.

Et chacun le sait, malgré les centaines de commentaires complets ou partiels qui ont été écrits dans le passé et dans les temps modernes, le Coran n'a pas épuisé ses ressources. Il est encore capable de révéler des sens nouveaux, insoupçonnés par les Anciens. Les Anciens qui ont d'ailleurs compris l'intérêt et la chance que nous ne puissions pas réaliser un commentaire canonique, c'est à dire un commentaire au-delà duquel il ne serait plus possible de commenter. Ce serait figer le sens du Texte Révélé, ce serait mal comprendre la fonction même du Coran qui est d'alimenter le monde en sens, de donner vie aux esprits. La porte reste donc ouverte et le restera jusqu'à la fin des temps, tant qu'il y aura des hommes. Nous continuerons de solliciter le Coran.

Bien sûr tout ce que l'on en comprendra ne sera pas toujours du meilleur cru, ni même toujours acceptable par la raison ou par le sens commun.

Un minimum de connaissance, de savoir est bien entendu requis pour aborder l'interprétation du Coran, à commencer par la connaissance de la langue arabe. Mais faut-il s'empresse d'ajouter, la langue n'est pas tout. Bien qu'il s'exprime dans leur langue, tous les Arabes ne comprenaient, et ne comprennent pas le Coran, et tous ne le comprenaient pas entièrement et à sa juste compréhension, même si l'on peut supposer qu'il se trouvait parmi eux des individus capables de connaître tout le vocabulaire coranique.

« Seul connaît le Coran celui à qui il s'est adressé », c'est à dire le Prophète. Comme un dialogue intime, entre Dieu et Son Prophète, les mots peuvent être captés, mais les sens sont réservés à celui-là seul qui les reçoit en premier et qui est chargé de les faire parvenir aux autres humains. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Prophète est considéré comme le premier commentateur, car lorsqu'un verset manquait de clarté aux yeux d'un compagnon, c'est au Prophète que ce dernier s'adressait.

Cette recherche du sens requiert donc une condition de réceptivité psychique et spirituelle. Il faut se mettre en état de purification, de pureté spirituelle pour recevoir les sens du Coran. Car « le caractère du Prophète était le Coran même » a-t-il été dit. Par conséquent, encore une fois, seul le Coran vivant peut recevoir et interpréter le Coran en tant que texte et message.

L'imitation du Prophète qui est à la base même de la pratique religieuse en islam vise à donner au croyant une aptitude à recevoir sa part du sens coranique, conformément à l'effort qu'il aura déployé pour se rendre digne pour en accéder.

Un verset du Coran précise d'ailleurs que seuls les êtres entièrement purifiés de toute attache mondaine peuvent « toucher » le Coran, c'est à dire en atteindre les sens élevés.

La lecture du Coran nourrit la pensée croyante depuis des siècles. C'est l'esprit du Coran qui est la référence de la pensée musulmane. Pour un croyant, tenter de comprendre et de dégager un sens du Coran est très important : car c'est ce sens qui l'éclairera dans les multiples choix et options que la société moderne lui propose.

C'est ainsi qu'à travers la pensée musulmane, le monde bénéficie de la possibilité de connaître un autre point de vue, une autre façon de voir les choses qui soit à la fois moderne et ancrée dans un enseignement stable qui n'est pas soumis aux caprices des hommes.

Pour un penseur musulman, dire la Loi divine, c'est plus éclairer le monde, aider à sa compréhension que vouloir imposer quelque chose. La Loi divine est un véhicule, un moyen d'accéder au savoir divin.

« ...Irions-nous vous les imposer contre votre volonté ? »

(Coran, sourate 11, verset 28).

Les hommes sont libres de choisir la voie qu'ils veulent suivre. Cette liberté de choix est proportionnelle à l'ampleur de leur intelligence. La compréhension ne relève pas de la contrainte. Comprendre la Loi divine, ce n'est pas seulement accéder à un code pénal, c'est avant tout comprendre l'intention divine dans le monde, en appréhender l'organisation.

Peu importe en effet que cette loi s'applique dans nos sociétés. Il n'empêche, et il suffit, qu'elle s'applique aux yeux de Dieu. Un criminel peut parfaitement échapper aux poursuites des hommes, sa conscience lui rappellera son crime. L'important est de comprendre pour soi-même la portée et la signification de cette loi divine. Qu'est-ce qu'elle révèle comme intention divine?

Les sujets dont traite le Coran, ne sont pas que des cas juridiques au sens restreint du terme. Il serait plus juste de parler de thèmes de connaissance, car ce qui est demandé aux hommes, c'est de comprendre, de méditer sur la création, sur son sens, sa finalité son mode opératoire, ses merveilles. Le Coran n'est pas un code pénal, c'est une voie de connaissance de Dieu, de méditation pour obtenir par les actes, le salut éternel.

Autrement dit le droit musulman qui est un droit dont les principes sont édictés par le Coran, est un droit qui s'applique aux yeux de Dieu même lorsque les institutions humaines (juges et tribunaux) chargées de son application viennent à faire défaut.

Les malfaiteurs, les délinquants et les criminels peuvent échapper à la justice des hommes, mais pas à celle de Dieu.

Cela n'est pas affirmé seulement pour faire peur, pour faire peser une menace sur des individus qui du reste le méritent bien. Mais c'est aussi inviter à réfléchir sur le sens de la Loi, en tant que bonté divine, en tant que Voie de salut. Car accepter la Loi divine, se soumettre à elle, c'est s'assurer un salut éternel.

Un musulman ne peut pas non plus accepter en son for intérieur une loi édictée par les hommes, qui ferait tort à la dignité humaine, qui dérogerait au rang de l'homme dans la création divine. C'est pour cela qu'un minimum légal a été canoniquement prescrit aux hommes.

Les lois des hommes peuvent paraître justes à première vue, mais lorsqu'elles sont confrontées, mises en rapport entre elles, elles révèlent leur incohérence, leur caractère décousu, disparate ainsi que leur validité très restreinte. Nous pouvons voir cela par exemple dans la façon dont sont traités les « droits » de l'homme, ou les droits de l'enfant, qui sont proclamés de façon abstraite dans des déclarations universelles mais qui sont en conflit avec d'autres « droits » que s'arrogent les uns et les autres.

Ces droits ne seront concrétisés que si une évaluation nouvelle de l'homme, d'une sacralisation sérieuse de l'individu humain, s'instaure dans les esprits. Une valeur absolue...

Certains détracteurs modernes recourent à des attaques contre le Coran sur des questions qu'ils détachent abstraitement du contexte général de l'enseignement coranique. Leur intention non avouée est bien sûr de saper l'édifice même du Coran, mais ces attaques dégagent un relent d'anciennes rancunes qui ne trompent plus personne. Nous ne sommes pas au Moyen Âge, ni même au XIX^{ème} siècle matérialiste. Il faut prendre les religions au sérieux, et personne aujourd'hui ne peut se permettre de juger l'islam avec autant d'ignorance et de légèreté qu'on le faisait au siècle passé.

Les commentaires proposés ici par Monsieur Sayyed Mujtaba Musavi Lâri constituent un exemple de l'effort d'interprétation du Coran à partir de l'observation, effort qui se poursuit toujours depuis les origines.

Avec l'accord de l'auteur, nous avons ajouté quelques notes en bas de page, dans le but de compléter éventuellement l'information du lecteur. Le contenu n'engage pas nécessairement l'auteur.

Pour les traductions des versets coraniques, nous avons utilisé la traduction de Jacques Berque, publiée chez Albin Michel, 1995, à Paris, que nous avons préférée pour la qualité de sa langue et aussi pour l'érudition considérable de son auteur. Les renvois au texte coranique comportent deux nombres séparés par les deux points. Le premier indique le numéro de la sourate et le second indique le ou les versets, lorsque la citation s'étend sur plusieurs versets.

Les abréviations AS et SAW qui suivent la mention des noms des prophètes et envoyés de Dieu signifient: *Que la paix soit sur lui (ou sur eux)!*

Haydar Benaïssa

Introduction de l'auteur

La plus merveilleuse des créations de Dieu est sans doute la langue et la possibilité de communication qu'elle procure aux hommes. C'est par le lien du langage que les hommes ont établi leur première relation, les uns avec les autres. C'est par cet instrument que les hommes ont pris connaissance du potentiel des pensées profondes que recèlent leurs esprits, et ont pu les échanger. Les mots, les significations et la parole sont les moyens et les outils auxquels recourt le locuteur pour faire connaître ses intentions, ses pensées, et ses désirs...

La Parole divine et les versets qu'elle a révélés et qui nous ont été transcrits, nécessitent une capacité intellectuelle supérieure pour leur compréhension, bien que d'après leur expression, ils ne se présentent pas dans une forme exceptionnelle. Il faut un esprit préparé, débarrassé des erreurs de jugement, une personnalité qui ne soit pas sujette aux doutes et à la malhonnêteté. Car les versets émanent de la Présence Seigneuriale sacrée. Et l'Essence Très Sainte est sans aucun doute hors de portée des raisons particulières et des sagesses individuelles.

Par conséquent, la compréhension de la Parole divine nécessite un esprit et une sagesse exceptionnelle, transcendante. C'est sans doute la raison pour laquelle Dieu a employé le mot « descente » (*muzûl*) pour désigner Sa parole. Car pour que les destinataires de ces versets, qui sont les hommes, puissent les recevoir, il fallait que le niveau supérieur de la parole soit mis au niveau de l'intelligence humaine, que la Parole incréée soit rendue perceptible par un être contingent.

La première étape de cette descente est celle du Cœur Très Saint du Prophète (SAW), car il est le seul et unique humain à être digne d'accéder aux sens parfaits des réalités des versets de Dieu.

« Dis : “qui peut se vouloir l'ennemi de Gabriel, lui qui fait descendre (le message) sur ton cœur, avec la permission de Dieu, en tant qu'avération de ce qui avait cours, et que guidance et que bonne nouvelle aux croyants..” »

(Coran, sourate 2, verset 97)

Quant aux autres humains, auxquels s'adresse aussi la Parole divine, ils reçoivent les versets de la bouche bénie de l'Envoyé de Dieu (SAW), c'est à dire qu'ils se situent dans une deuxième étape de la descente qui rend la compréhension des versets relativement plus aisée. C'est dans ce contexte que l'appel du Coran à méditer sur ses versets prend une signification. Car Dieu a exposé dans Son Livre des réalités

et des idées, de façon qu'elles soient accessibles à ceux qui les reçoivent en proportion de leurs capacités respectives.

On peut même affirmer que chaque verset renferme un sens pour chacun des niveaux de l'intelligence humaine, dans le sens que par exemple le célèbre philosophe Mollâ Sadrâ expose dans son commentaire du verset :

« **Nous leur ferons voir Nos signes sur les horizons et dans leur âme, jusqu'à faire éclater (à leurs yeux) que c'est bien là le Vrai.** » (Coran, sourate 41, verset 53), en s'appuyant sur les arguments des Véridiques, dans son ouvrage intitulé *al-Hikma al-muta'âliyya*, appelé aussi *al-Asfâr al-arba'a*, les quatre voyages de l'esprit^[2].

Ce n'est pas sans raison que Dieu appelle sans cesse Ses créatures à l'usage de leur intelligence pour la compréhension du Coran, et qu'Il insiste tant sur la nécessité d'approfondir la compréhension de Sa parole.

« **Est-ce faute de méditer le Coran ? Certains cœurs ne sont-ils pas verrouillés ?** »

(Coran, sourate 47, verset 24)

Trois mots, méditation, cœurs et verrous expriment la position spéciale du Coran dans la vie de l'homme. Oui, la seule voie offerte pour bien méditer dans le cours de la vie, briser les verrous de l'ignorance et de l'indifférence et retrouver la lumière des cœurs et des intelligences, est celle de la méditation profonde sur les sens des versets du Coran. Il est évident qu'un tel appel est valable pour tous les temps, et ne se limitera jamais à une époque particulière, ou à un moment particulier de la vie ou une période spécifique de l'histoire.

Certes, pour satisfaire leurs besoins matériels, les hommes peuvent tenter de tirer profit au mieux du don divin de l'intelligence, et tenter de les satisfaire du mieux qu'ils peuvent, mais pour l'éducation morale, spirituelle et l'élévation de la pensée, il y aura toujours nécessité de prendre en compte et de mettre en pratique les paroles révélées.

Cela ne sera facilité que par l'examen attentif et la méditation sur les versets coraniques, et l'acquisition de commentaires précis et bien argumentés de la Parole divine.

C'est la raison pour laquelle l'auteur du commentaire coranique *Tafsîr al-Mizân*, Tabâtabâ'î (Que Dieu soit satisfait de lui), a dit : « Un commentaire du Coran, nouveau, mis à jour de façon à répondre aux besoins de l'époque, devrait être publié tous les dix ans. »

C'est cela même le sens du caractère vivant et éternel du Livre de Dieu. Un livre qui fut le plus grand miracle du Sceau des religions célestes, et qui s'est exprimé dans la langue du Sceau des prophètes.

Nous déduisons de ce qui précède que même s'il faut mettre en œuvre de la minutie et de la subtilité, et s'efforcer toujours de s'appuyer sur les arguments rationnels et traditionnels, afin de ne pas se laisser entraîner au commentaire libre, basé sur des opinions, au lieu et place d'un commentaire véritable —, tout cela n'empêche pas de faire l'effort de mener une recherche dans le domaine du Livre de Dieu, et de concevoir de nouveaux commentaires. Et ce d'autant plus que l'appel vivant et éternel du Coran invitant à la méditation sur les signes divins est toujours en vigueur !

Par conséquent, de même que durant les siècles passés, les docteurs de la Loi et les penseurs de la religion avaient pu mettre en évidence, grâce à leur persévérance, les réalités cachées dans les versets coraniques, de même à notre époque, aussi, cet effort devra se poursuivre inlassablement avec le même esprit et avec la même possibilité de dégager un trésor de significations nouvelles.

Car l'océan des sens des paroles divines est infini. Plus nous y plongerons, plus les perles scintillantes des significations éblouiront les yeux et les esprits. Tant il est vrai que même le mot océan ne suffit pas pour servir de métaphore à l'infinité des paroles divines : **is : « Si la mer se faisait encre pour (transcrire) le langage de mon Seigneur, elle s'y épuiserait, même si Nous en doublions l'étendue, avant que ne s'épuisât le langage.»**

(Coran, sourate 18, verset 109)

Les pages qui suivent, même si elles ne concernent qu'une partie infime des versets coraniques, constituent néanmoins un pas, si modeste soit-il, dans la concrétisation de cet objectif.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous devons appeler l'attention du lecteur sur deux points.

a) Ce que nous évoquons sous le titre de Réalités cachées dans les versets coraniques, ne sont que de simples compréhensions qui se sont présentées à l'esprit de l'écrivain. Il est évident que ces intuitions, comme tous les points de vue exprimés au sujet des versets coraniques, ne sont jamais le reflet parfait de l'intention réelle et certaine de Dieu dans les versets. Il faut donc observer la règle qui est de rigueur en la matière, lorsque tout le commentaire a été dit au sujet d'un verset, de prononcer la fameuse réserve : *Allahou a'lam !* Dieu est plus savant !

b) Que des savants puissent diverger au sujet des thèmes de discussions, ne constitue pas une raison pour rejeter leurs points de vue. Car, comme nous l'avons dit, les conclusions et les compréhensions de l'auteur au sujet de certains versets coraniques sont des sortes de points de vues particuliers, qui doivent être pris en compte, à l'instar des autres points de vue et idées exprimés par d'autres commentateurs...

Chapitre 1

« Le regard affaîssé, ils sortent des tombeaux, se répandent comme des sauterelles »

(Coran, Sourate 57, verset 7)

« خَشَعًا أَبْصَارَهُمْ يُخْرَجُونَ مِنَ الْأَجْدَاثِ كَأَنَّهُمْ جُرَادٌ مُنْتَشِرٌ »
القمر: الآية (٧)

Un des moyens d'exprimer avec force et éloquence des idées et des sens consiste dans l'emploi de la métaphore, de l'image et des figures de style...

La phrase métaphorique comprend trois parties : l'objet comparé (sujet de la métaphore), l'image à quoi cet objet est comparé, et ce sur quoi porte la comparaison.

Il est entendu que c'est cette dernière partie qui constitue l'essentiel au point de vue de l'esthétique du discours. Car le but et la finalité même de l'emploi de la métaphore résident dans la force que va véhiculer cette comparaison ou cette analogie.

Mais en ce qui concerne spécialement la polysémie de la Parole divine et des versets coraniques, le regard doit être encore plus minutieux, afin de faire apparaître de façon plus évidente la richesse secrète du Verbe divin.

En commentant le verset ci-dessus, les grands commentateurs sont d'avis que la métaphore se rapporte essentiellement à la façon dont les hommes se disperseront au Jour de la résurrection. La sortie des tombes est un spectacle si terrifiant et si épouvantable que les hommes frappés de stupeur se mettront à errer sans but dans toutes les directions, comme des nuées de sauterelles.

Cette explication fournie par nos prédécesseurs, qui s'appuie sur le verbe *répandre* de la fin du verset est juste, et reflète bien l'état d'angoisse et de turbulence extraordinaire des hommes au Jour de la résurrection. Cependant il ne faudrait peut-être pas s'arrêter à cet aspect et à cette signification. Car le but principal du verset est de dépeindre la grandeur d'un événement exceptionnel et unique comme celui de la résurrection des corps.

Sans doute, un jour viendra où l'univers qui est le notre sera la scène de l'événement stupéfiant de la résurrection, et avec son avènement, le monde éclatera en morceaux. La terre sera agitée et remuée en tous sens, et les astres seront dans le même temps pulvérisés et anéantis. Les tombes seront sens dessus dessous et livreront leurs dépôts. Ce bouleversement de notre planète interviendra comme la conséquence d'un l'ordre divin qui sera obéi intégralement. Puis après une très longue période, le temps viendra pour les hommes de rendre compte des dépôts et secrets qui leur ont été confiés, et ils devront alors s'alléger du poids de leurs charges.

Si les humains pouvaient considérer que les différents éléments constitutifs de leurs corps physique, comme l'argile et l'eau, seront un jour dispersés en différentes parties sous la forme de fruits et légumes

et d'autres matières nourricières, ou qu'ils se retrouveront sous forme de gouttes, au fond de l'océan, il ne leur serait plus difficile de se représenter le renouvellement du cycle de la vie

Pourquoi en effet ces matières qui furent dispersées et séparées les unes des autres, ne pourraient-elles pas de nouveau être rassemblées et se recomposer dans un moule et un corps nouveau ? N'en fut-il pas ainsi, après tout, à l'origine même de la vie ?

Ceci était un aspect de la grandeur du Créateur dans l'événement de la résurrection.

Mais ce qui semble plus important et plus digne d'attention que la dispersion et l'éparpillement des hommes dans la scène de la résurrection, c'est la séquence de la sortie des hommes hors de leurs tombeaux, qui est comparable à la sortie des sauterelles hors de la terre où elles ont atteint leur maturité. Le cœur du verset porte d'ailleurs sur cette métaphore. Car de même que les hommes, après leur mort, demeurent des siècles dans la terre jusqu'au jour où l'ordre divin leur sera intimé d'en sortir, qu'il leur sera commandé de redevenir vivants, leur retour à la vie sera semblable à celui des sauterelles qui demeurent pendant une longue période sous forme d'œufs, comme des morts, jusqu'à ce que les conditions soient favorables pour que l'œuf devienne sauterelle et puisse sortir de terre.

On sait que pour se reproduire, les sauterelles creusent un trou profond dans le sol pour y déverser un liquide semblable à de la cire. Cette ponte est en réalité comparable à un enterrement.

L'œuf de la sauterelle qui est déposé dans la terre est protégé par une paroi très mince, que l'on peut comparer à un linceul qui recouvre les morts. En automne et en hiver, les œufs sont inertes. Puis au printemps et en été, ils se transforment en insectes, en sauterelles qui s'extraient du sol, puis quand elles viennent à la lumière du jour, elles prennent leur envol dès que les conditions météorologiques le permettent.

Il en va exactement de même pour les morts humains. Les morts réduits à des particules d'être, reprennent vie au moment où l'ordre divin leur sera donné et, semblables aux larves de la sauterelle, sortiront de leur sépulture, et prendront place sur la scène du grand rassemblement.

Cette métaphore coranique est sans doute la plus minutieuse qui soit dans ce domaine et dont le sens se prête à la compréhension du plus grand nombre. Ce verset donne de façon on ne peut plus claire, la modalité du retour à la vie des morts.

Dieu invite ainsi Ses créatures à méditer sur la venue au monde des sauterelles, et à réaliser que leur destin est semblable à celui de cet insecte, et que forcément les humains seront ressuscités.

Par conséquent, en tenant compte de la subtilité de cette métaphore, il conviendrait de traduire ainsi le verset coranique en question :

« Ils sortiront des tombes, comme des sauterelles, et sur la scène de la résurrection, ils se disperseront^[3]. »

Chapitre 2

« **“Rentre la main dans ton encolure : elle en sortira blanche, quoique sans mal”**. Entre neuf signes destinés à Pharaon et à son peuple. C’était un peuple de scélératesse »

(Coran, Sourate 27, verset 12)

« **وَادْخُلْ يَدُكَ فِي جَيْبِكَ تُخْرَجْ بَيْضَاءَ مِنْ غَيْرِ سَوْءٍ فِي تَسَعِ آيَاتِ الْيُفْرَعُونَ
وَقَوْمِهِ إِنَّهُمْ كَانُوا قَوْمًا فَاسِقِينَ** ».

(النمل، الآية (١٢))

Moïse fait partie des prophètes ayant accompli le plus de miracles. Du point de vue intellectuel et du comportement, le peuple israélite envoyé est le plus complexe, et le plus sophistiqué des peuples, et on peut dire en ce sens que les enfants d’Israël sont les plus attachés à leur mode de pensée antique. Ils constituent un peuple exceptionnel aux yeux de Dieu qui, pour les convaincre et leur fournir les arguments décisifs, leur a destiné le plus grand nombre de prophètes et de livres révélés, en les appuyant des plus grands miracles. Mais ce peuple avait en grande partie, préféré se montrer ingrat envers cette bénédiction divine, et n’a pas hésité à mettre à mort un grand nombre des émissaires divins venus à eux. Cependant la patience divine n’a pas été entamée, et Dieu a continué à leur envoyer des prophètes avertisseurs et faiseurs de miracles...

Le verset précédent témoigne de ces miracles de Dieu qui recèlent des points intéressants et subtils que nous examinons ci-après.

Selon certains commentateurs du Coran, l’expression “*main blanche quoique sans mal*” se réfère à la couleur blanche bien connue, la précision *quoique sans mal* écartant la possibilité que cette couleur soit l’indication d’une maladie (lèpre) qui aurait pu affecter la main de Moïse.

Ici, une distinction nette est établie entre la blancheur et la maladie, ce qui constituerait en soi un genre de miracle.

Cette interprétation est faible pour les raisons suivantes :

1- La blancheur de la main de l’envoyé de Dieu (Moïse) devrait être semblable à celle que cause cette maladie là. C’est pourquoi le verset a poursuivi : “*quoique sans mal*” pour écarter et rejeter l’illusion et la confusion dans ce contexte.

2- La pratique de la magie était très répandue à l’époque de Moïse, et une blancheur ne pouvait pas constituer un exploit dans l’art de la magie ni quelque chose susceptible de mettre au défi les autres magiciens. En outre, un miracle semblable ne serait pas compatible avec les autres miracles du prophète de Dieu que fut Moïse (AS).

3- Un miracle pareil ne pouvait être perçu comme tel que par des personnes qui seraient proches, à une distance très voisine de Moïse, et ne pouvait être perçu comme tel par quelqu’un qui en serait éloigné de quelques mètres. Cette observation est appuyée par le Coran :

« Moïse projeta son bâton. Et voici que ce fut d'évidence un serpent. Il retira sa main et voici qu'elle fut toute blanche aux regards »

(Coran, sourate 26, versets 32-33)

Par conséquent, cette blancheur était d'une intensité telle qu'elle était clairement perceptible à toutes les personnes présentes.

Cet événement surnaturel est intervenu après celui de la transformation du bâton en serpent. Si la main de Moïse s'était simplement transformée en main blanche, seuls s'en seraient aperçus celles des personnes qui seraient situées aux premiers rangs les plus rapprochés de la scène. Or nous savons que l'événement s'est produit devant un grand rassemblement auquel participaient de nombreux magiciens et sorciers venus relever le défi de Moïse, et travaillant pour le compte de Pharaon. Et ce rassemblement s'était tenu un jour de grande fête, à laquelle les gens étaient tenus de participer sur ordre de Pharaon :

« Moïse dit : “Vous avez rendez-vous au jour de la parure, quand les gens se rassemblent au matin” »

(Coran, sourate 20, verset 59)

De même, nous pouvons remarquer que l'événement ne s'est pas produit de nuit. Il a eu lieu à l'heure où la lumière du soleil est la plus éclatante, ce qui lève tout doute au sujet de la prépondérance de la blancheur de la main de Moïse (AS). Si la couleur de la main était d'une blancheur naturelle, cela n'aurait pas été perçu à cette heure là, car la lumière du soleil aurait éclairé toute chose, et il n'y aurait plus aucun doute que cette main était atteinte de maladie.

Par conséquent, le miracle aurait induit un doute dans les esprits des témoins, à savoir que cette main est peut-être atteinte de lèpre. Or cela n'est pas compatible avec la scène, ni même avec la mission du prophète Moïse (AS).

Le Coran dit :

« Or Nous ne leur découvrons aucun signe qui ne fût plus décisif que son similaire, et Nous les saisissons par le tourment, escomptant qu'ils feraient retour. »

(Coran, Sourate 43, verset 48)

Il devient par conséquent nécessaire d'interpréter le verset autrement. Or il se trouve que le mot *bayzâ'* (adjectif et substantif signifiant *blanche* en arabe) est un des termes synonymes qui servent à désigner le soleil. Nous sommes alors devant trois possibilités :

Ou bien, l'éclat de la main de Moïse (AS) est inférieur à celui de la lumière du soleil, alors elle devient perceptible aux yeux des témoins du miracle.

Ou bien cette blancheur est égale à celle de la lumière du soleil, dans ce cas aussi, elle n'attire pas l'attention non plus.

Ou bien, — et c'est ce dont nous devons convenir—, la clarté de la main de Moïse dépasse celle du soleil, en intensité, au point de susciter la stupéfaction parmi toute l'assistance de ce jour-là.

Or nous savons que lorsque l'intensité de la lumière dépasse celle du maximum de la lumière du soleil, elle ne manque pas de causer de lésions aux yeux des hommes, des lésions qui sont parfois irréversibles. Il est donc possible que le Coran ait eu en vue ce miracle d'une lumière supérieure en intensité à celle du soleil et qui pourtant ne cause aucun mal aux yeux, comme l'a fait le miracle de blancheur excessive de la main de Moïse (AS).

Ainsi l'expression *quoique sans mal* qui figure dans le verset prend alors une signification qui a échappé aux anciens commentateurs, et qui consiste dans le fait que cette lumière surpuissante n'a cependant causé aucun préjudice, aucune blessure aux yeux des nombreux assistants qui l'ont perçue bon gré mal gré, sans parler de la stupéfaction qui a sans doute saisi Pharaon et sa cour^[4].

Chapitre 3

« Dieu est la lumière des cieux et de la terre. Parabole de sa lumière : une niche où brûle une lampe, la lampe dans un cristal ; le cristal, on dirait une étoile de perle : elle tire son aliment d'un arbre de bénédiction, un olivier qui ne soit ni de l'est ni de l'ouest, dont l'huile éclaire presque sans que la touche le feu. Lumière sur lumière ! Dieu guide à Sa lumière qui Il veut.. — Et Il use, à l'intention des hommes, de paraboles, car Dieu est Connaisseur de toute chose. »

(Coran, Sourate 24, verset 35)

« اللهُ نور السَّمَوَاتِ وَ الْاَرْضِ مُثَلُّ نوره كَمِشْكُوَةٍ فِيهَا مِصْبَاحٌ الْمِصْبَاحُ فِي زُجَاجَةٍ
الزُّجَاجَةُ كَانَتْهَا كَوَكَبٌ دَرِّيٌّ يوقدُ مِنْ شَجَرَةٍ مَبَارُكَةٍ زَيْتُونَةٍ لاشْرَاقِيَّةٍ وَ لا غَرْبِيَّةٍ يُكادُ زَيْتُهَا
يُضِيءُ وَ لو لَمْ تُمَسِّسْهُ نَارٌ نورٌ عَلِيٌّ نورٌ يُهْدِي اللهُ لِنوره مَنْ يُشَاءُ وَ يُضْرَبُ اللهُ الامْثَالَ
لِلنَّاسِ وَ اللهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ »

النور، الآية (٣٥)

Le verset de la lumière est l'un des plus complexes du Coran. Les commentateurs, théologiens, spirituels et philosophes se sont exprimés à son sujet, chacun mettant en avant sa perspective particulière.

Sans doute, la meilleure façon de décrire les choses est celle de la métaphore. Cette figure de style permet de révéler deux caractéristiques importantes : d'une part, par sa dimension esthétique, elle offre au lecteur la possibilité de se familiariser rapidement avec l'intention visée par la parole exprimée, et d'autre part, elle permet de révéler des sens inaccessibles au premier abord, que seule l'image permet de faire connaître.

Le verset de la Lumière n'en fait pas exception.

Disons tout de suite que même si les commentateurs qui nous ont précédé n'ont pas réalisé les sens que nous avons en vue dans cet exposé, ils ont cependant apporté des commentaires fort édifiants qui sont tous conformes à l'esprit du Coran et qui ont d'ailleurs été reçus comme tels.

Voici quelques autres significations que nous avons dégagées de la méditation de ce verset.

« Dieu est la lumière des cieux et de la terre » : les lumières de Dieu s'étendent à toute l'existence, et elles éclairent les cieux et la terre, et l'on ne peut imaginer une seule parcelle du monde de l'existence qui ne soit pas éclairée par cette Lumière. Chaque être reçoit de cette lumière en proportion de sa capacité.

Pour faire connaître sa Lumière, Dieu emploie cette parabole : « La semblance de sa lumière est celle d'une niche où brûle une lampe, la lampe dans un cristal; le cristal, on dirait une étoile de perle. »

La première question qui se pose à ce sujet est : pourquoi Dieu n'a-t-il pas comparé Sa lumière à la plus éclatante des lumières qui soit, en l'occurrence celle du soleil, et pourquoi l'a-t-Il comparée à une lampe qui est une œuvre des hommes ?

Comme réponse, on peut dire que le soleil est une création de Dieu, et s'Il devait comparer Sa lumière à celle du soleil, ce serait une descente du degré de la capacité créatrice à celui de l'être créé, or cela est indigne de la grandeur divine.

En outre, le croyant et l'incroyant profitent également de la lumière du soleil, alors que seuls les cœurs des croyants sont éclairés par les rayons des lumières divines.

Pourquoi alors le Seigneur a-t-Il eu recours à la métaphore de la lampe qui est un objet fabriqué par les hommes ?

Nous proposons la réponse suivante : Les caractéristiques qui sont reconnues à la lampe dans le verset en question ne sont ni celles qui sont créées par le Seigneur ni celles d'un objet créé par les hommes, car les propriétés de cette lampe éclatante de clarté sont telles qu'on ne saurait jamais les retrouver dans l'existence. Et ce sont ces qualités qui constituent l'axe de la métaphore.

Dans ce contexte, la fonction spécifique de la lanterne est qu'elle protège la lampe des coups des vents et des ouragans. De même la lumière du Réel, qui s'appuie sur l'essence de Dieu ne subit aucun des effets du temps qui passe, ni dans sa forme ni dans l'intensité de sa lumière.

Le fait que le cristal ou le verre qui protège la lampe soit transparent signifie que cette lumière a la possibilité de se répandre à l'infini, qu'elle ne rencontre aucun obstacle. Ces lumières divines qui sont contenues dans un verre diffusent une lumière intense qui empêche par la même occasion que l'on parvienne à la source même de la lumière. Un être matériel ne peut avoir accès à une Essence dépouillée, immatérielle, et à une Réalité absolue. Et c'est là justement une des caractéristiques évoquées, à savoir qu'il est impossible de toucher à l'Essence Sacro-sainte.

En outre, il n'est pas exclu que ce verset ne porte pas aussi sur cet autre point, à savoir que de même que les hommes font usage de la lumière des lanternes qu'ils ont toujours à portée des mains, Dieu qui est aussi aux côtés des hommes, qui est *plus proche d'eux que leur veine jugulaire*, exerce aussi avec Ses lumières une influence sur le cœur et l'âme des hommes.

C'est ici que l'on se doit de méditer avec regret et désolation, ce vers :

L'Ami est plus proche de moi que moi-même

Ce qui est plus étrange est que je sois plus loin de Lui

« Dans cette lampe, il est une huile qui provient d'un olivier, arbre béni, qui n'est ni d'orient ni d'occident » : cette expression désigne sans doute cette réalité que l'orient est le lieu où se lève le soleil,

alors que l'occident est celui où il se couche. Quand il dit qu'il n'est pas d'orient, cela veut dire que la lumière divine ne se lève pas, c'est à dire qu'elle est éternelle *a parte ante (azal)*, et quand il dit qu'elle n'est pas d'occident, cela signifie que Sa lumière ne connaît pas de couchant, en d'autres termes qu'elle est une lumière éternelle *a parte post (abad)*. Car Son essence est éternelle, de même la lumière de Son être est éternelle.

Bien que le sens apparent de l'expression ni d'orient ni d'occident se rapporte à l'arbre béni de l'olivier, cependant, de l'ensemble du contexte et des caractères qui sont définis dans ce verset, on peut déduire que cette expression désigne aussi la lumière divine. Les grands commentateurs du Coran ont expliqué ce segment en disant que le sens visé par *ni d'orient ni d'occident* est que la lumière de Dieu illumine l'est et l'ouest du monde. Mais ce sens ne s'accorde pas pleinement avec le sens caché, car si la lumière divine illuminait l'est et l'ouest, pourquoi alors ne préciserait-on pas aussi le sud et le nord, le haut et le bas ?

Il est donc évident que le sens du verset ne concerne pas les directions géographiques.

« ... dont l'huile éclaire presque sans que la touche le feu » : L'huile de cette lanterne diffuse de la lumière sans qu'elle ait reçu de l'extérieur au préalable l'étincelle qui déclenche la flamme. Il faut en comprendre que la lumière du Réel (Dieu) procède de Son essence, et non de l'extérieur, en d'autres termes, que la lumière divine n'est pas quelque chose qui se surajoute à l'Essence.

« *Lumière sur lumière* » : cette séquence peut être une allusion au destinataire des lumières divines, car la lumière de Dieu est absolue, et on ne saurait concevoir pour elle des degrés. Par conséquent ce fragment du verset n'introduit pas des aspects dans l'essence de la lumière du Réel. En fait, ce verset exprime l'idée qu'à quelque degré de la connaissance monothéiste que l'homme puisse s'élever, il bénéficiera toujours de la lumière qui correspondra à ce degré.

« *Dieu guide à sa lumière qui Il veut* » : cette phrase confirme le même sens que précédemment, car Dieu fait pénétrer dans Sa guidance toute personne qui présente les capacités et les dispositions pour cela, et la fait baigner dans Sa lumière, en proportion de son degré de connaissance et de sa capacité essentielle.

On comprendra aisément la fin du verset en gardant à l'esprit ce qui vient d'être dit :

« **Et Il use, à l'intention des hommes, de paraboles, car Dieu est Connaisseur de toute chose.** »

Chapitre 4

« Et Nous sauvâmes Moïse et ses compagnons jusqu'au dernier. Et de surcroît engloutîmes les autres. En quoi réside un signe : la plupart ne croient pas pour autant. Ton Seigneur n'en est pas moins le Tout-Puissant, le Miséricordieux. »

(Coran, Sourate 26, versets 65-68)

« وَأَنْجَيْنَا مُوسَىٰ وَمَنْ مَعَهُ أَجْمَعِينَ * ثُمَّ أَغْرَقْنَا الْآخَرِينَ * إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُمْ مُّؤْمِنِينَ * وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ »
الشعراء: الايات (٦٥ - ٦٨)

« Le peuple de Noé a démenti les envoyés. »

(idem, verset 105)

« كَذَّبَتْ قَوْمَ نوح المرسلين »
الشعراء: الاية: (١٠٥)

« Nous le sauvâmes donc, avec ses compagnons, sur l'arche surchargée. Pour ensuite engloutir le restant..—En quoi réside un signe : la plupart ne croient pas pour autant. Ton Seigneur n'en est pas moins le Tout-Puissant, le Miséricordieux . Ceux de 'Ad ont démenti leurs envoyés.. »

(idem, versets 119-123)

« فَأَنْجَيْنَاهُ وَمَنْ مَعَهُ فِي الْفُلْكِ الْمَشْحُونِ * ثُمَّ أَغْرَقْنَا بَعْدَ الْبَاقِينَ * إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُمْ مُّؤْمِنِينَ * وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ * كَذَّبَتْ عاد المرسلين »
الشعراء: الايات (١١٩ - ١٢٣)

« Donc ils le démentirent, donc Nous les avons abolis. — En quoi réside un signe : la plupart ne croient pas pour autant. Ton Seigneur n'en est pas moins le Tout-Puissant, le Miséricordieux »

(idem, versets 139 et 140)

« فَكَذَّبُوهُ فَأَهْلَكْنَاهُمْ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُمْ مُّؤْمِنِينَ * وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ * كَذَّبَتْ ثمود المرسلين »

الشعراء: الايات (١٣٩ - ١٤١)

« Car les saisit le châtement. — En quoi réside un signe : la plupart ne croient pas pour autant. Ton Seigneur n'en est pas moins le Tout-Puissant, le Miséricordieux . Le peuple de Loth a démenti ceux qu'on lui envoyait...»

(idem, versets 158-160)

« فَأَخَذَهُمُ الْعَذَابُ إِنَّ فِي ذَلِكَ لآيَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُمْ مُؤْمِنِينَ * وَإِنَّ رَبَّكَ لَهوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ * كَذَّبَتْ قَوْمُ لُوطِ الْمُرْسَلِينَ »
الشعراء: الايات (١٥٨ - ١٦٠)

« En faisant pleuvoir sur eux une pluie, funeste pluie sur ceux qu'avait touchés l'alarme ! —En quoi réside un signe : la plupart ne croient pas pour autant. Ton Seigneur n'en est pas moins le Tout-Puissant, le Miséricordieux. Ceux de la Brousse ont démenti les envoyés... »

(idem, versets 173-176)

« وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِمْ مَطَرًا فَسَاءَ مَطَرُ الْمُنْذَرِينَ * إِنَّ فِي ذَلِكَ لآيَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُمْ مُؤْمِنِينَ * وَإِنَّ رَبَّكَ لَهوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ * كَذَّبَ أَصْحَابُ لَيْكَةِ الْمُرْسَلِينَ »
الشعراء: الايات (١٧٣ - ١٧٦)

« Eux donc le démentirent, donc les saisit le châtement du Jour de l'ombre, ce fut le châtement d'un Jour terrible. — En quoi réside un signe : la plupart ne croient pas pour autant. Ton Seigneur n'en est pas moins le Tout-Puissant, le Miséricordieux. »

(idem, versets 189, 190, 191)

« فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذَهُمُ الْعَذَابُ يَوْمَ الظُّلَّةِ إِنَّهُ كَانَ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ * إِنَّ فِي ذَلِكَ لآيَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُمْ مُؤْمِنِينَ * وَإِنَّ رَبَّكَ لَهوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ »
الشعراء: الايات (١٨٩ - ١٩٠ - ١٩١)

Le terme 'azîz (tout-puissant) est un des noms divins les plus remarquables employés souvent par le Coran.

Ce mot qui désigne la suprématie divine apparaît le plus souvent accolé à un autre terme, celui de *hakîm*, de sage. Cette conjonction des deux termes témoigne en elle-même de la sagesse de la parole divine.

Cependant, dans la sourate *Les Poètes*, cet attribut divin de ‘**Azîz**, Tout-Puissant, est accompagné d’un autre attribut, celui de *al-Rahîm*, Le Miséricordieux.

Ce couple Tout-Puissant et Miséricordieux a été employé en des nombreux versets. Ils sont employés concurremment, en diverses occurrences, ce qui nous a amené à tenter d’en comprendre les significations diverses que ce couple génère selon le cas où il apparaît dans le Coran :

La sourate des *Poètes* traite des événements auxquels ont été confrontés les envoyés de Dieu, en commençant par l’histoire de Moïse (AS) avec Pharaon, puis les histoires d’Abraham, de Noé, de Houd, de Sâlih, de Loth et de Shou’ayb (AS).

Ces nombreux récits qui exposent les souffrances des prophètes, ainsi que les épreuves qu’ils ont dû affronter, visent à renforcer le cœur de l’Envoyé de Dieu (SAW) :

« **Remets-t-en au Tout-Puissant, au Miséricordieux** »

(Coran, sourate 26, verset 217)

Ce qui est remarquable, c’est que dans l’ensemble des versets, il y a une concomitance entre le couple Tout-Puissant et Miséricordieux, d’une part et l’évocation du châtement divin, et de la vengeance à l’encontre des impies, car ces derniers n’ont pas reconnu la vérité des paroles divines, ils n’ont pas cru en Sa révélation, et sont demeurés de plus en plus rétifs, opposés, ou indifférents à Dieu.

Tenant compte de ce qui précède, transparait la vérité que cherche à suggérer l’association des deux attributs divins dans un même contexte, et pourquoi ils sont répétés dans la sourate des *Poètes*.

L’un des penchants de l’âme charnelle de tout être humain est de tendre au pouvoir, à exercer une influence et à disposer de la force.

Cette aspiration est plus ou moins forte d’un individu à un autre, pouvant varier d’un extrême à un autre.

Il en va ainsi en dépit de l’existence d’hommes pieux, qui ont maîtrisé les tendances de leur âme charnelle, et qui ne laisseraient jamais se développer en eux de telles tendances.

De tels hommes sont naturellement rares, et il est presque impossible d’en repérer un parmi les groupes humains.

En revanche, nous trouvons des milliers et des milliers d’individus, dans chacune des sociétés humaines, qui aspirent à réaliser leurs ambitions au moyen de la domination et de l’influence personnelle et qui, dans ce but n’hésiteraient pas à fouler sous leurs pieds les valeurs humaines et les qualités morales les plus nobles.

Tout cela pour le seul désir d’étancher leur soif de pouvoir, ce feu qui ne s’éteint presque jamais dans les âmes charnelles.

Tout au long de l'histoire humaine, la passion de domination a toujours été accompagnée par le refus de l'hégémonie et de l'injustice. Chaque fois que s'est élevée la tentation d'hégémonie, de convoitise, il s'est trouvé d'autres voix pour se dresser devant elles avec force et pour défier la rébellion des tyrans.

Les prophètes qui sont les messagers de Dieu et tous ceux qui sont à l'avant-garde de ceux qui s'efforcent de libérer l'homme et les sociétés de l'adoration des idoles et de les protéger du danger de chuter dans le borbier du vice, ont reçu de Dieu l'ordre de prendre en charge leurs congénères pour les guider vers les rivages salutaires du bonheur éternel.

Ils éclairent les cœurs, les âmes et les esprits avec la piété, la foi, et endurent toutes les formes de la souffrance et de la douleur, afin d'assurer le salut des hommes, sans rien demander en contrepartie.

« Je ne vous demande pour autant nul salaire ; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur des univers »

(Coran, sourate 26, verset 109)

La prédication des prophètes ainsi que leur message d'affirmation de l'unité divine et de refus de la tyrannie sont au cœur de la mission divine. Ils combattent afin de purifier l'âme humaine de toutes les formes de l'arrogance, de l'égoïsme, de la superbe et de la course effrénée à la domination et à la passion du pouvoir. Car il existe un lien très étroit entre la passion de domination et la dureté du cœur. Plus on a de pouvoir, plus le cœur s'endurcit.

Les chefs politiques et militaires les plus notoires de l'histoire se caractérisaient par cette qualité de dureté de cœur. Ils faisaient preuve de plus de barbarie, de moins de disposition à supporter leurs congénères, au fur et à mesure que s'accroissait leur puissance.

Ils faisaient preuve d'une réaction énergique à la moindre velléité d'opposition et de refus de leur pouvoir. Ils se montraient ainsi même envers leurs plus proches parents.

Les versets de la sourate des *Poètes* (numéro 26) évoquent précisément la destinée qui fut réservée aux peuples désobéissants à cause de leur entêtement continu, et leur refus de répondre à la prédication de Dieu, suscitant la colère de Dieu à leur égard.

Combien de sociétés humaines ont-elles opprimé les prophètes de Dieu et dont le sort fut l'anéantissement à cause de leur refus de suivre la prédication qui leur fut apportée ! Ils se bouchaient les oreilles pour ne pas entendre et pour ne pas obéir aux prescriptions divines. Ils ont même infligé des souffrances aux prophètes de Dieu qui n'avaient pas d'autre but que le bien des hommes et qui n'aspiraient à rien d'autre que le bonheur de l'humanité.

C'est pourquoi les versets qui évoquent le destin ultime des peuples désobéissants se terminent par le terme *al-'Azîz*, le Tout-Puissant, pour exprimer la puissance, la capacité et la gloire de Dieu qui l'emportent de toute façon.

Le second nom, *al-Rahîm*, le Tout miséricorde, semble faire dissonance avec le nom précédent, car la miséricorde ne va pas avec le destin qui a été celui des peuples et des nations qui se sont révoltés contre Dieu.

Pour mettre en lumière cette question, il faut considérer les prophètes en tant qu'ils sont des manifestations des attributs et noms divins sur la terre, de même que leur magnanimité constitue un modèle évident du principe de l'existence.

L'étude et l'examen de la vie des prophètes, leur méthode de prédication pour guider les hommes et les sauver, nous aident à mieux percevoir les degrés de leur endurance et de leur magnanimité, en face de l'injustice et de l'oppression, et aussi face aux moqueries, aux accusations et aux diffamations dont ils furent l'objet, ainsi qu'aux dénis que leur opposèrent leurs peuples. Nous réaliserons alors que le degré, le rang d'un prophète auprès de Dieu est en rapport direct avec les souffrances, les tortures qu'il a endurées dans cette voie.

Ainsi le prophète Noé (AS) a prêché son peuple durant 950 ans, période pendant laquelle il endura l'injustice, l'oppression la haine, sans pour cela renoncer à poursuivre sa prédication de nuit, en secret, et de jour, ouvertement.

Malgré cela, Noé ne parvint pas à des résultats probants, car l'opposition de son peuple ne faisait que s'accroître de jour en jour. Son peuple devenait de plus en plus insolent, plus agressif. Ce qui amènera Noé à invoquer la colère divine contre son peuple, après tant de siècles de patience, et après qu'il eut la conviction que plus personne ne croirait en son message, hormis ceux qui avaient déjà cru.

Tel fut le sort des prophètes qui durent supporter le mal de leurs peuples, et qui s'efforcèrent quand même de les guider.

La prédication des prophètes traverse trois phases, après quoi ils invoquent la malédiction de Dieu contre leur peuple et demandent que Son châtiment s'abatte sur eux.

Premièrement : la grande magnanimité dont ils font preuve face aux attitudes hostiles des impies, et où ils font preuve d'une patience extrême qui n'est pas à la portée de l'homme ordinaire.

Deuxièmement : la désespérance définitive de pouvoir guider le peuple et la société, la persistance de l'hostilité et de la désobéissance, et l'inefficacité de toutes les tentatives de les guider, ainsi que la réticence à la prédication divine.

Troisièmement : l'impertinence des peuples rebelles à l'égard de la prédication divine au point de défier le prophète en lui demandant d'invoquer son Dieu pour qu'Il fasse abattre sur eux le châtiment dont Il les menace.

C'est à la dernière de ces trois étapes, que les prophètes décident de lever les mains en signe de prière pour invoquer la malédiction et le châtement de Dieu contre ces peuples rebelles qui s'obstinent dans leur désobéissance et leur hostilité.

Dans le récit de Jonas, nous voyons que la patience dont fait preuve ce prophète au début, n'est pas au niveau souhaité. Avant même d'avoir désespéré de guider son peuple, Jonas va le maudire. C'est pour cette raison que Dieu va lui imposer une autre épreuve où il sera avalé par une baleine et séjournera quelque temps dans le ventre de cette dernière avant d'être rejeté sur le rivage.

Mais son peuple se ressaisira et se repentira, et se mettra dans le droit chemin, montrant son remords et pleurant sur son péché, Jonas invoquera Dieu pour que le châtement qui menaçait de s'abattre sur ses concitoyens soit écarté. Dieu exauça sa prière, et ils furent ainsi sauvés du châtement divin après avoir cru en la mission divine de Jonas.

Quand nous considérons la puissance absolue de Dieu, en comparaison de laquelle la puissance des gouvernants les plus puissants ne représente rien, nous comprendrons parfaitement que Dieu est vraiment le Tout-Puissant le Tout miséricorde (*al-'Azîz al-Rahîm*), car Sa miséricorde se manifeste dans sa magnanimité envers la révolte de ses créatures, leur désobéissance. Quelle que soit son ingratitude, ou sa rébellion, les portes de la miséricorde divine demeurent toujours ouvertes pour quiconque se repent.

Parmi les manifestations de sa Toute Puissance et aussi de Sa miséricorde envers Ses créatures désobéissantes et rebelles, il y a aussi le fait que le châtement dans ce monde a été suspendu, depuis la dernière révélation, celle qu'a apportée notre Maître Muhammad (SAW), et ce jusqu'à la fin du monde, et jusqu'à l'apparition de notre Maître le Messie, ce grand prophète qui est l'Esprit de Dieu et Sa Parole.

Le Messie a enduré toutes les formes de la souffrance, et a enduré toutes les douleurs jusqu'à ce que son peuple décide de le mettre à mort. Mais malgré cela, Dieu n'a pas fait abattre Son châtement sur les Juifs. Il a reporté leur compte et leur châtement au Jour de la résurrection.

Quant à notre Maître Muhammad (SAW) qui souffrit les pires tortures de ses compatriotes, qui le combattirent, l'assiégèrent, le prirent en dérision et ont comploté pour le tuer, au point qu'il a dit : « Aucun prophète n'a souffert autant que j'ai souffert ! », alors qu'il est le noble prophète que Dieu a envoyé par miséricorde pour les univers. Malgré tout, Dieu ne châtia pas son peuple dans ce monde et n'a pas fait abattre sur eux Son châtement.

Si nous prenons en considération tous les points que nous venons de voir et examinons de près les données historiques, nous verrions alors que les peuples qui ont eu à souffrir du châtement divin, dans le passé, étaient des peuples qui ne représentaient pas, numériquement parlant, une grande multitude. Il s'est agi le plus souvent de cités ou de villes moyennes, et quand le châtement divin s'abattait sur elles, les prophètes et ceux qui les avaient suivi ont toujours été sauvés : seuls sont éradiqués les pires corrupteurs et corrompus qui niaient en bloc l'enseignement divin.

Si nous devons estimer quantitativement l'ensemble des populations qui ont été soumises au châtement de Dieu tout au long de l'histoire, nous verrions qu'il ne constitue qu'un faible pourcentage par rapport aux morts causées par une seule guerre des hommes durant notre époque^[5].

Les guerres modernes sont le plus souvent causées par les convoitises expansionnistes, la soif de domination et les ambitions agressives et sans fondement moral.

Alors que le châtement divin ne concerne que des régions et des domaines limités et vise à sauvegarder les valeurs humaines et morales, et à éliminer les méchants et les fauteurs de trouble incurables sur qui aucune prédication n'a plus d'effet.

Ces interventions divines surviennent pour servir d'avertissement et de leçons aux autres peuples.

D'autre part, bien que le châtement divin vise continuellement les impies et les égarés jusqu'au Jour de la résurrection, la croissance démographique galopante de notre temps, le développement des moyens de communications, des moyens de transport, rendent aisée la transmission de l'enseignement prophétique et mettent la preuve manifeste à l'attention des gens à une époque où les peuples vivent un paganisme moderne où l'on rend un culte aux idoles contemporaines, tout cela devrait conduire à l'éradication de la majorité de l'humanité, si le châtement divin devait s'abattre, et pire, la terre pourrait même se retrouver vidée de l'espèce humaine.

C'est alors que s'explicite clairement la réalité du nom **le Tout-Puissant le Tout miséricorde**, qui associe Sa Toute puissance et Sa bonté infinie.

C'est cette miséricorde qui a préservé la persistance de l'espèce humaine, en dépit de toute les tyrannies, de tous les pêchés, de toutes les déviations et de l'abandon des hommes à leur passion.

Chapitre 5

« N’as-tu pas vu comme Dieu fait descendre du ciel une eau dont Nous faisons sortir des fruits de variétés diverses ? De même sur les montagnes règnent des traînées blanches, des rouges de variétés diverses et de ténébreuses noirceurs »

(Coran, Sourate 35, verset 27)

« الم تُرُّ انّ الله انزل من السماء ماءً فاخرجنا به ثمراتٍ مختلفاً الوانها و من الجبال
جددً بيض و حمراً مختلفاً الوانها و غرابيب سوداً »
فاطر، الآية (٢٧)

Le Coran classe les merveilles de la création en deux catégories :

La première englobe les phénomènes étonnants dans l’univers de la création et de la nature, et la deuxième concerne les réalités qui frappent les esprits dans le monde de l’au-delà et d’une façon générale tout ce qui est métaphysique.

Les ouvrages d’exégèse coranique se sont largement étendus sur la deuxième catégorie. Ils explicitent réellement une petite part des événements du monde situé au-delà de la nature.

En ce qui concentre les phénomènes du monde naturel, on peut aborder leur étude sous deux aspects :

Le premier : l’analyse des versets coraniques conformément aux données de la tradition et aux disciplines modernes des différents phénomènes naturels (animaux, végétaux et minéraux) en vue de démontrer la compatibilité des réalités coraniques avec les réalités de la tradition, et par là, établir le bien fondé du Coran, et démontrer qu’il ne s’y trouve aucune contradiction ni différence flagrante entre le Coran et la science.

Et prouver ainsi par la même occasion que la raison et la science corroborent cela avec force, à condition de ne pas outrepasser les réalités scientifiques évidentes. Il faut se garder de la tentation d’accorder (d’adapter) le Coran y compris avec les hypothèses scientifiques, car les hypothèses ne garantissent pas un progrès scientifique certain, et à chaque fois que les humains découvrent de nouvelles réalités, les hypothèses perdent de leur consistance. C’est par conséquent, le Coran que nous devons considérer comme le critère dans la comparaison et la mise en conformité.

Deuxièmement : considérer les conditions et les circonstances de la révélation coranique en ce qui concerne la recevabilité des interlocuteurs de ce temps là, et considérer aussi les traditions concernant les merveilles de la création et plus généralement celles relatives aux merveilles de la nature ainsi que les charismes du Prophète (SAW).

En examinant le verset précédent à la lumière de cet deuxième point de vue, il ressort que :

Les gisements de pierres colorées sont considérés de nos jours comme des richesses, et les pays qui en sont dotés en développent l'exploitation pour les exporter en différents points du monde. Les principaux gisements se situent en Iran, en Italie, en Chine, en Corée du sud, en Inde et au Portugal.

Les couleurs fondamentales de ces pierres sont le blanc, le noir et le rouge. Les autres couleurs en sont dérivées. Le Coran évoque aussi ces trois couleurs fondamentales, tout en faisant allusion aux autres couleurs dérivées et en les rattachant aux couleurs mères.

Si Dieu qui est le créateur de ces gisements de pierres n'était pas à l'origine de ce verset, comment aurait-on pu savoir cela, tenant compte du fait que Muhammad (SAW) vivait à la Mecque puis à Médine, et n'avait jamais voyagé dans d'autres pays excepté la Syrie, où il se rendit dans sa jeunesse.

Sachant que ces pierres se trouvent en différents points du monde, est-il possible que la source de ces informations soit autre que la révélation divine ?

Outre cela, il faut noter que le verset parle des bienfaits et avantages de ces pierres pour les hommes, alors qu'à l'époque de la Révélation du Coran, les hommes n'avaient pas encore pris conscience de l'importance de cette sorte de pierres, et se contentaient d'employer des pierres ordinaires pour la maçonnerie, et alors que de nos jours les hommes ont introduit l'usage des pierres colorées dans leur matériaux de construction, dans leur économie et leurs usages quotidiens.

Dans le verset qui suit celui que nous examinons ici, le Coran dit :

« De même parmi les humains et les animaux et le bétail, il en est de variétés diverses. C'est ainsi, mais seuls craignent Dieu, parmi Ses adorateurs, ceux qui connaissent. Dieu est Tout pardon, Tout-Puissant. »

(Coran, Sourate 35, verset 28)

Le verset parle de la diversité des couleurs des minéraux des roches, des montagnes, ajoutant aussi celles des hommes et des animaux. Or nous savons que les hommes diffèrent en couleurs. Il en est des blancs, des noirs, des rouges, des jaunes...

Cette diversité se retrouve aussi dans les couleurs des animaux, ce qui est une des merveilles de la création divine. A chacun ses caractéristiques qui témoignent de la science infinie de Dieu, de Son savoir absolu et de Sa puissance infinie. Raison pour laquelle ceux qui savent sont parmi les hommes ceux qui montrent plus de crainte révérencieuse devant le Créateur, car ils ont appréhendé une partie de la grandeur de Dieu à travers la méditation et la réflexion sur les merveilles de Sa création.

Ces réalités subtiles offrent un autre exemple du caractère inimitable de la Révélation et de la Parole divines.

Chapitre 6

« —Il a lancé sur la terre des ancrages, pour qu'elle ne bouge sous vos pas, et des fleuves et des chemins pour que bien vous vous guidiez. »

(Coran, Sourate 16, verset 15)

« وَ الْقَىٰ فِي الْأَرْضِ رُؤَاسِيًّا أَنْ تُمِيدَ بِكُمْ وَ أَنْهَارًا وَ سَبُلًا لِّعَلَّكُمْ تُهْتَدُونَ »
النحل: الآية (١٥)

La guidance est une orientation psychologique et spirituelle. Ce terme peut d'ailleurs être pris pour un synonyme d'orientation, car il s'agit bien de mettre quelqu'un dans le droit chemin, le vrai chemin, la voie qui lui permettra d'atteindre son but.

Dans le contexte divin, ce terme englobe aussi l'émanation éternelle et infinie du Miséricordieux.

La guidance par Dieu de Ses créatures intervient de plusieurs façons :

1- La guidance universelle ou guidance ontologique, c'est à dire liée à l'essence même des créatures. Les docteurs de la foi musulmane sont en effet unanimes à affirmer que le Créateur a instauré la guidance des êtres dans leur structure atomique même, dans le sens où chaque créature se dirige du fait même de son existence vers sa perfection physique, et cette loi s'applique aux organismes micro-cellulaires ainsi qu'aux êtres de constitution plus complexe et plus grande.

2- La guidance par la Loi divine : de même que l'orientation universelle régit l'ordre naturel, l'homme qui est l'être de rang le plus élevé dans la hiérarchie de l'univers a fait l'objet d'une attention particulière de Dieu, car Dieu lui a envoyé des émissaires de guidance afin de le guider vers la bonne voie qui est la sienne et qui lui assure son bonheur, tout en le dotant de sa liberté, de son libre arbitre, de sa pleine volonté pour décider d'emprunter la voie de son bonheur ou celle de son malheur.

3- La guidance écologique : cette troisième sorte de guidance n'a pas reçu la même attention. C'est à elle que se réfère le verset commenté ici, qui lève un voile sur cette réalité.

Dieu exalté soit-Il est la source de l'émanation et de la miséricorde. C'est pour cette raison qu'Il a aussi révélé aux hommes cette sorte de guidance.

Cette guidance se résume dans l'existence de facteurs et de causes naturelles inscrites dans la création et qui oriente les créatures dans leur parcours biologique.

En d'autres termes, cette sorte d'orientation régit les destinées biologiques, dans le sens où les créatures sont contraintes de la produire afin de parachever leur but biologique et d'assurer leur subsistance.

Le point que soulève le verset étudié ici est que Dieu a par un effet de sa sagesse extrême, déposé dans les animaux et les oiseaux des instruments pour leur permettre de connaître la bonne attitude à adopter vis à vis de la vie : depuis le moment où l'oiseau quitte son nid et prend son envol pour affronter

seul la vie, assurer seul ses besoins quotidiens, cherchant les points d'eau, ceux de la nourriture jusqu'à son retour au nid. Tous ces mouvements, apprend-on, sont régis par une loi, par un système.

Nous sommes en effet témoins de migrations d'oiseaux qui traversent des distances évaluées parfois en milliers de kilomètres et qui durent un temps considérable. Ces longs voyages, les oiseaux les accomplissent afin d'atteindre une destination précise et bien déterminée auquel ils aspirent. Ils y demeurent un temps qui peut s'estimer en mois, avant de reprendre la route pour le voyage de retour à leur point d'origine.

Comment les oiseaux accomplissent-ils de tels périples, traversant des milliers de kilomètres et revenir à leur point de départ sans commettre d'erreur et avec une précision stupéfiante ?

Avant de commencer leur long voyage, les oiseaux se livrent à des manœuvres au cours desquelles ils volent en groupes faisant beaucoup de mouvements dans différentes directions qui laissent stupéfait l'esprit de l'observateur. Durant ces manœuvres, les oiseaux, groupés sont amenés à voler de façon très serrée les uns aux autres sans jamais cependant qu'une collision se produise entre eux.

Les avions les plus perfectionnés qui se livrent avec prouesse à des manœuvres dans le ciel seraient incapables d'accomplir le prodige des oiseaux en vols groupés. Les avions ne pourraient pas voler en aussi grand nombre, et surtout ne seraient pas capables de voler en groupe de façon aussi serrée, comme le font les oiseaux migrateurs.

Outre les oiseaux, il y a aussi d'autres animaux et insectes qui sont dotés de système précis de navigation qui leur permettent de reconnaître les parcours et itinéraires exacts.

Quant à l'homme sous ce rapport, on ne peut dire de lui que ce qu'en dit Dieu dans le Coran :

« ...car l'homme fut créé faible. »

(Coran, Sourate 4, verset 28)

Du point de vue de sa constitution physique, l'homme est de loin le plus faible des animaux, et il ne jouit pas de ces instruments et capacités biologiques dont bénéficient naturellement bien d'autres animaux. Mais il est doté des capacités intellectuelles et mentales sans commune mesure avec celles de tous les autres êtres naturels.

C'est que Dieu, pour compenser cette faiblesse organique chez l'homme, l'a doté de forces naturelles et de facultés qui l'aident à mieux percevoir l'univers qui l'entoure.

Dans les temps anciens, quand il n'y avait ni moyens de communications ni transports modernes, et quand l'homme n'avait pour seul moyen de transport que les montures animales, ses voyages et déplacements étaient constamment sous la menace de nombreux périls.

Les voyageurs pouvaient s'égarer dans les déserts et les grands espaces à cause du fait qu'ils ne pouvaient plus fixer des repères. Combien ont laissé leurs vies dans ces conditions, sans jamais atteindre leur destination !

Cependant les montagnes, les endroits élevés servaient de repères dans les routes des voyageurs et étaient une garantie de retrouver le chemin en cas d'égarement.

Le verset nous permet de comprendre cette réalité que Dieu a compensé l'homme, dépourvu de capacités naturelles semblables à celles des autres animaux, en lui faisant connaître la possibilité qu'offre les ondulations et les reliefs de la croûte terrestre. Les montagnes, les collines et tous les reliefs, les sources, les grottes dans les flancs des montagnes et les rivières servent ainsi aux hommes à repérer les différents points sans grande peine ni risque de s'égarer.

De nos jours, les pilotes, bien qu'ils disposent d'appareils électroniques performants, pour naviguer dans des couloirs aériens bien dessinés, continuent parfois de s'aider des sommets des montagnes, du tracé des fleuves pour s'assurer de la justesse de leur itinéraire.

Ceci est une des bénédictions de Dieu qui a ancré les montagnes, qui a créé les fleuves, et toutes les formes du relief de la géographie.

Chapitre 7

« Lors, sermonnant son fils, Luqmân disait : “Mon petit, n’associe à Dieu personne. Lui associer quiconque est iniquité” »

(Coran, Sourate 31, verset 13)

« وَ إِذْ قَالَ لُقْمَانُ لِابْنِهِ وَ هُوَ يُعِظُهُ يَا بُنَيَّ لَا تُشْرِكْ بِاللَّهِ إِنَّ الشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ »
لقمان: الآية (١٣)

Le système des devoirs régit l’ensemble de la vie humaine. Le devoir commence dès les premiers instants de la vie et accompagne l’homme jusqu’à la fin de son séjour terrestre. Il est impossible de concevoir une ligne séparant l’homme de ses devoirs globaux, ne serait-ce qu’un instant. A chaque fois qu’il y a une force, une capacité, il y a forcément un devoir, et la relation entre les deux est nécessaire. Le dossier des devoirs de l’homme ne se ferme ainsi qu’au moment où il quitte ce monde avec la mort.

De façon générale, les lois de la raison constituent l’axe des devoirs, et la conformité aux ordres religieux relève aussi des exigences rationnelles, car les questions sociales, les affaires de la vie et les préceptes de la religion constituent toutes des réponses rationnelles universelles.

Plus la capacité intellectuelle sera développée, plus la vision sera perspicace, plus le sentiment du devoir se fera plus intense.

Quand l’homme veut jouer un rôle dans l’éducation morale et spirituelle des autres, il lui incombe encore plus de se conformer aux valeurs et fondements moraux afin d’accomplir son devoir d’éducateur et de maître, et pour que son enseignement atteigne son objectif et laisse une empreinte. Autrement, quand le maître néglige ses devoirs moraux, cela jette de l’ombre sur son rôle d’éducateur, et ses efforts seront infructueux, d’autant plus que les élèves ne manqueront pas de relever les écarts dans la conduite de leur maître, et de rapporter constamment ses paroles à ses actes.

Le Coran nous fournit une série de recommandations morales pleines de sagesse. Luqmân conseille son fils et le sermonne. Il lui donne les leçons d’une importance cruciale, lui expliquant son devoir principal envers le Créateur en le mettant en garde de Lui associer un autre dieu :

« Lors, sermonnant son fils, Luqmân disait : “Mon petit, n’associe à Dieu personne. Lui associer quiconque est iniquité”... Nous-même avons recommandé à l’homme ses père et mère : sa mère ne l’a-t-elle pas porté, malaise sur malaise, et mis deux ans à le sevrer ? Sois-M’en reconnaissant, comme à tes père et mère. Je suis la destination de tout.. »

(Coran, Sourate 31, versets 13 et 14)

Ce verset nous donne à connaître un fragment du discours que tint Luqmân à son fils, tout en rappelant les recommandations divines à l’homme envers ses parents.

On peut se poser ici la question de savoir pourquoi Luqmân a interrompu son discours à son fils, et gardé le silence.

Ce silence peut s'expliquer peut-être par le souci de mettre en exergue le rang du père, et le devoir de l'enfant de respecter son père, et de rendre grâce à ses parents.

Or une telle approche ne saurait être celle de Luqmân lui-même, car il ne convient pas de lui attribuer une telle attitude où il demanderait à son fils de suivre aveuglément ses opinions et ses conseils, comme si l'enfant n'avait pas d'autre alternative en toute chose que de suivre son père.

Une telle attitude ne peut pas être compatible avec le rang et la position de Luqmân, ses qualités et sa personnalité éminente, car elle sous-entendrait une concession indigne de la noblesse du père et de son haut rang.

Après ce silence, Luqmân reprend son sermon à son fils en évoquant sa vie individuelle et sociale.

« Mon enfant, accomplis la prière, prescris le convenable et proscriis le blâmable, sois patient aux vicissitudes »... Ce sont des préceptes de rigueur.

« Ne te rengorge pas sur les autres. Ne marche pas sur terre avec pétulance »... Dieu déteste l'outrecuidant, le fanfaron »

(Coran, sourate 31, versets 17-18)

Enfin il recommande à son fils de suivre un comportement droit dans sa vie, y compris dans sa façon de marcher et de parler :

« ...mesure ta démarche, mets une sourdine à ta voix » — la plus infecte des voix est bien celles des ânes !... »

(Idem, verset 19)

Chapitre 8

« ...Celles de qui vous craignez l'insoumission, faites-leur la morale, désertez leur couche, corrigez-les... »

(Coran, sourate 4, verset 34)

« وَاللّٰتِي تَخٰفُوْنَ نَشُوْرُهُنَّ فَعٰظُوْهُنَّ وَاهْجِرُوْهُنَّ فِى الْمَضٰجِعِ وَاضْرِبُوْهُنَّ »
النساء: الاية (٣٤)

Il est possible que le verbe *zaraba*, traduit ici^[6] par *corrigez-les*, consiste dans le fait même de se séparer d'elles, de les bouder et de ne pas leur prêter attention^[7].

Le verbe *zaraba* ou le radical ZRB possède en effet plusieurs acceptions^[8]. L'une signifie le fait de se séparer, de rejeter quelque chose, comme l'expression *zaraba al-dahru baynanâ* qui littéralement signifie 'le temps nous a frappés' mais où le verbe *zaraba* est employé dans le sens de séparer, et qui signifie donc 'le temps nous a séparés, a dressé un mur de séparation entre nous'.

L'autre sens que véhicule le verbe est celui de se montrer indifférent, de ne pas prendre en compte, comme de dire à propos d'une proposition non logique « frappe-la (lance-la) contre le mur », c'est à dire ignore-la.

Ceci nous permet de porter un autre regard sur le verbe *zaraba* qui se trouve employé dans le verset et que le traducteur (ici Jacques Berque) a traduit par « corriger »^[9].

Dans ce noble verset aussi cette acception peut être prise en compte, car le mot est employé pour désigner une sorte de séparation, d'éloignement soudain, en tout cas quelque chose qui ne se fasse pas de façon graduelle, qui intervient brusquement comme dans le cas d'une séparation entre les époux qui intervient après que les deux premières recommandations se soient terminées sans résultat probant, et qui consistent à faire la morale, puis à désertier provisoirement le lit conjugal.

Ces deux premières tentatives suffisent parfois à ramener l'épouse à la raison.

Nous pouvons donc paraphraser le verset ainsi : « Lorsque l'épouse n'accomplit pas ses devoirs conjugaux, et qu'elle manifeste de l'insoumission, il incombe à son mari de tenter de la guider par la raison, puis de la laisser seule, et en troisième étape de l'abandonner totalement.

Cet abandon total ne signifie pas ici divorce, mais seulement le fait de désertier la couche conjugale et de ne plus adresser la parole à l'épouse.

Le verset indique bien trois étapes, la troisième étant la plus dure, la plus sévère, car elle suspend le lien affectif avec l'épouse, ce qui signifie sa mise au ban de l'environnement du milieu familial, en tant que mesure ferme pour la ramener sur la voie de la raison et la contraindre à assumer ses responsabilités.

Si nous prenions le verbe dans son sens courant de frapper pour interpréter le verset, en ce sens que l'homme recourrait à l'emploi de la force afin de ramener son épouse à la raison, à lui faire changer de

comportement, ce sens, pour des raisons que nous allons examiner, ne serait pas acceptable car il permettrait nullement à l'époux d'atteindre son objectif.

1- Dans les ouvrages de droit, il est expressément affirmé que la correction corporelle qui causerait des lésions apparentes sur le corps de la femme n'est pas permise. Ceci d'une part. D'autre part, on ne peut pas savoir jusqu'à quel degré une correction physique légère peut être effective et détourner l'épouse rétive et désobéissante de la voie qu'elle empruntait. Ce qui au sujet de l'insoumission recueille le plus l'attention des jurisconsultes, c'est le cas où la réaction de l'époux serait de suspendre la pension, non le fait de la battre ou de lui infliger une correction corporelle^[10]. En général, les spécialistes du droit se sont peu intéressés à l'étude détaillée du sujet de la correction, et se sont très peu penchés sur les points de détails de cette question comme le nombre de coups, le nombre de fois qu'il faudra répéter la correction, les cas éventuels où le risque d'expiation est exceptionnel, ou encore la question de savoir combien de fois l'homme peut-il recourir à la correction dans le cas où son épouse commet l'insoumission et l'obstination de façon répétée, et

pendant combien de temps il lui sera permis de recourir à cette solution. Ce sont des points qui n'ont généralement pas été discutés en droit^[11].

2- La correction corporelle ne conduirait généralement qu'à pousser la femme à faire preuve de plus d'hostilité, surtout lorsque cette correction n'est pas fondée : l'homme se retrouve dans une impasse, et la correction physique n'a plus d'effet dissuasif.

3- Une mesure violente conduit dans la plupart des cas à des réactions imprévisibles dues à la capacité de maîtrise de soi.

Il arrive souvent que la violence physique destinée à contraindre l'épouse à la soumission et à reprendre une relation affective n'aboutisse qu'à des résultats négatifs, comme l'installation d'un climat de tension

et de déchirement entre les époux, et à l'aggravation de la fracture affective, et à l'éloignement des chances de concorde et de reprise entre les époux.

4- Le recours à la force pour contraindre la femme à se soumettre ne conduit pas, sur le plan psychologique, à un résultat satisfaisant, de même la persistance dans cette voie conduit à affaiblir les liens conjugaux, alors que le fait pour le mari de se séparer de son épouse pour un temps est susceptible de l'inciter à méditer à réviser sincèrement son comportement, ses manières et ses attitudes, en dépit de la souffrance et des désagréments que cela pourrait causer pour la femme dans le cas où le retour à la situation normale tarderait à s'instaurer.

5- La dernière étape avant que règne la mésentente totale entre les époux, et que la situation conflictuelle prenne le dessus définitivement, est celle du divorce. C'est une situation qui intervient après avoir tenté les trois étapes. L'époux prend conscience alors d'être arrivé dans une impasse, car aucune

solution ne lui paraît susceptible de donner un résultat positif dans l'attitude de la femme. Il envisage alors de mettre un terme à la relation conjugale de façon définitive. Et c'est ce que l'on appelle le divorce. Il n'y a désormais plus aucun moyen de faire marche arrière, de revenir à une vie conjugale normale, il y a épuisement de tous les recours. La vie est devenue infernale entre les deux époux, et même l'usage de la violence à l'encontre de la femme n'y ferait rien.

6- Nous savons parfaitement que la consolidation de la relation conjugale, la fondation d'une famille stable font partie des objectifs premiers de l'islam en matière sociologique. Dès l'origine, l'islam a porté un intérêt au rang et au statut de la femme, et lui a reconnu ses droits et responsabilités au sein de la famille. Il n'a pas reconnu à l'époux le droit d'exercer des pressions sur son épouse pour l'accomplissement des tâches ménagères. Même au sujet de l'allaitement, l'épouse n'est nullement contrainte juridiquement parlant, d'allaiter son enfant. Elle peut exiger du mari qu'il lui verse une indemnité d'allaitement ou qu'il prenne une nourrice à ses frais.

Tenant compte de cette ambiance juridique concernant la femme, on peut facilement en déduire que le droit musulman ne permet pas à l'époux de recourir à la force, en cas d'insoumission. Car l'esprit de l'islam vise à instaurer un climat familial empreint de chaleur, de sincérité et d'amour.

Le noble Prophète (SAW) a dit : « Je m'étonne de celui qui bat sa femme..., car il mérite plus de recevoir des coups... Ne frappez pas vos épouses avec du bois, car cela entraînerait une situation de talion. Par contre frappez-les par la faim^[12] et le dénuement, afin de gagner ce monde et l'au-delà^[13]. »

Dans cette tradition, le Prophète (SAW) désavoue de façon générale de battre l'épouse, et appelle à suivre une autre voie en cas de conflit avec elle, si elle refuse de se plier à ses devoirs. Dans ce dernier cas, la récompense sera double, l'homme aura le bonheur ici-bas, car il n'aura fait aucun mal à son épouse, et il gagnera l'au-delà aussi, par voie de conséquence.

7- Pour conclure, nous dirons que dans le cas où l'on insisterait quand même sur le sens propre, réel, du verbe frapper qui figure dans le verset, à savoir qu'il s'agirait d'une punition corporelle infligée à la femme, il s'imposerait alors de dire que l'emploi de l'impératif dans la phrase « *corrigez-la !* », n'implique pas une valeur obligatoire en cas d'insoumission de l'épouse. Il est plutôt une façon d'orienter l'époux au cas où d'autres méthodes se seraient avérées vaines.

Mais il est évident en même temps que l'ambiance suggérée par les autres éléments de ce débat incite plutôt à suivre la voie de "l'embargo" économique, si l'on peut s'exprimer ainsi.

La correction serait alors une mesure à envisager comme une méthode visant à ramener la stabilité et le retour à la normale dans l'attitude de l'épouse.

De façon générale, il semble que cette question obéisse aux changements qui interviennent dans les sociétés. Il est possible en effet que la correction corporelle infligée à l'épouse ait été considérée par certaines sociétés, à certains moments de leur histoire, comme une façon de résoudre le problème de ce

que l'époux considère comme de l'insoumission^[14], et qu'en revanche en d'autres moments, les hommes recourent plutôt à des méthodes plus douces, moins humiliantes pour la femme.

Chapitre 9

« — Si deux parties d'entre les croyants se combattent, eh bien ! réconciliez-les. Si l'un d'eux avait commis un passe-droit au détriment de l'autre, combattez le coupable jusqu'à ce qu'il fasse retour au commandement de Dieu. Alors, s'il fait retour, eh bien ! réconciliez les uns avec les autres dans la justice : soyez équitables, Dieu aime ceux qui opèrent dans l'équité. »

(Coran, Sourate 49, verset 9)

« وَ إِنْ طَائِفَتَانِ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ اقْتَتَلُوا فَأَصْلِحُوا بَيْنَهُمَا فَإِنْ بَغَتَ إِحْدَاهُمَا عَلَى الْآخَرِي فَقَاتِلُوا الَّتِي تُبَغِي حَتَّى تُنْفِيَءَ إِلَى أَمْرِ اللَّهِ فَإِنْ فَاءَتْ فَأَصْلِحُوا بَيْنَهُمَا بِالْعَدْلِ وَ اقسطُوا إِنْ اللَّهُ يَجِبُ الْمَقْسَطِينَ »

الحجرات: الآية (٩)

La communauté du Prophète (SAW) se caractérise par la justice et la recherche du juste milieu. C'est ainsi que Dieu a voulu guider la Communauté de l'islam vers la voie droite, qui se tient loin des deux extrêmes de l'excès et du défaut.

Le verset précédent évoque le cas de la réconciliation entre deux parties qui se combattent. Ce verset juge entre les deux parties en toute objectivité, loin de toute forme de parti pris, afin que la réconciliation intervienne conformément à des critères rationnels, et non sur la base de sentiments ou de préférences personnelles.

Explicitons à présent la réalité que cache le verset.

Les conflits et antagonismes entre les individus ne prennent pas une seule forme. Les motifs et les cas de conflits sont multiples, ce qui a pour conséquence d'influer sur les modalités de la réconciliation éventuelle.

Le verset nous laisse entrevoir l'existence d'une distinction entre la simple animosité et les différents types de conflit.

Il est possible que le préjugé négatif, l'erreur ou les divergences dans les goûts et les opinions soient à l'origine du conflit. Dans ce cas, le Coran, recommande de réconcilier les deux parties, mais pas selon la clause figurant en fin de verset, où la réconciliation est conditionnée par l'équité.

« Réconciliez-les ». Ceci est à prendre en considération quand il n'y pas de personne physique ou morale, quelqu'un qui se rendrait coupable de prévarication, quand on est en présence d'une situation sans conflit ni confrontation. Dans ce dernier cas, il n'est pas nécessaire de recommander la réconciliation dans l'équité.

Mais si l'une des deux parties en cause recourt à la force, et prend l'initiative d'une agression, et foulant par là les critères moraux et humains sous ses pieds, il devient nécessaire dans ce cas de stopper l'agresseur et de le contraindre à se soumettre à la volonté de Dieu.

C'est là que le Coran insiste sur la réconciliation avec équité.

Il y a ici une question subtile qu'il est possible d'aborder. Les intentions de l'islam, ses objectifs éducatifs visent à l'édification d'une communauté musulmane sur la base de l'équité, de la justice, et éradiquant toutes les causes du comportement agressif parmi les individus de la société. C'est ce qui explique que le Coran insiste sur la réconciliation sur la base de l'équité.

La personne qui se charge d'instaurer la réconciliation entre les deux parties devra absolument rechercher les voies et moyens d'arriver à une solution équitable.

En d'autres termes, cela revient à éviter de ne pas tomber dans la compromission et la concession sur les principes. Car ce sont les agresseurs et les tyrans qui déclenchent les guerres pour s'arroger des privilèges et arracher aux autres leurs droits.

En pareilles situations, lorsque les médiateurs tentent de parvenir à la formulation d'un accord satisfaisant les deux parties, en convaincant une des deux parties à renoncer à ses droits, et à pardonner à son adversaire, cette attitude conduit à ancrer davantage l'esprit d'agression chez les personnes, et il arrive malheureusement très souvent que les agresseurs se voient reconnaître des privilèges en échange de leur accord.

C'est la raison pour laquelle le Coran insiste sur la nécessité d'ancrer l'esprit de la paix, sans accorder de privilège à une partie au détriment de l'autre.

D'où l'accent mis par le verset sur la paix juste, la nécessité d'affronter l'agresseur, et la concrétisation des objectifs éducatifs de l'islam consistant en l'instauration de l'équité.

Bien que les concessions et le renoncement à ses droits en échange de l'obtention de la paix, constituent parfois un élément positif, il n'empêche que les conséquences ultérieures d'une telle attitude peuvent s'avérer catastrophiques, car ce comportement en apparence pacifique contribue aussi à renforcer l'esprit d'agression et encourage à fouler au pieds les droits d'autrui.

A notre époque aussi, l'islam se propose de faire face à l'esprit d'agression, d'iniquité et d'éradiquer toutes leurs formes au sein de la société, afin d'assurer aux hommes la sécurité, la paix et afin qu'il ne soit permis à personne de recourir à la force pour s'arroger des privilèges au dépens des autres.

Chapitre 10

« — Vous qui croyez, rappelez-vous le bienfait de Dieu, quand vous assaillirent des armées, et que Nous dépêchâmes contre elles l'ouragan et des armées que vous ne pouviez voir...

— Tandis que Dieu voit clair dans vos actes. »

(Coran, Sourate 33, verset 9)

« يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اذْكُرُوا نِعْمَةَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ جَاءَتْكُمْ جُنُودٌ فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ رِيحًا وَجُنُودًا لَمْ تَرَوْهَا وَكَانَ اللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرًا »
الأحزاب: الآية (٩)

La noble mission de Muhammad (SAW) a consisté à transmettre aux hommes la Lumière divine. En cela, le Prophète fut un Annonciateur et un Avertisseur. Cependant lorsque l'ignorance atteint ses limites, et se manifeste sous la forme de la rébellion et la haine envers la mission prophétique, il ne reste plus rien d'autre à faire qu'à se soulever pour défendre la Mission, et à se sacrifier pour elle. C'est là que Dieu fait triompher les croyants et leur apporte les énergies nécessaires.

Le verset précédent décrit un moment de la bataille des *Factions* (siège de Médine). Les forces des impies et des polythéistes s'étaient rassemblées pour former une force évaluée à 10.000 combattants, qui s'étaient pactisés pour mettre un terme définitif à la mission islamique.

Les forces musulmanes n'étaient pas dans une position qui leur permettrait de faire face à une telle troupe qui ne s'était jamais rassemblée auparavant dans la péninsule arabe.

L'armée des païens équivalait au triple des forces musulmanes, et leurs équipements matériels étaient de loin supérieurs à ceux des musulmans assiégés.

A cela, il faut ajouter que les Juifs qui se trouvaient à Médine constituaient un poignard pouvant s'abattre d'un moment à l'autre sur le dos de la force musulmane.

Puis, il y a aussi les Hypocrites, et ceux dont la foi était chancelante, qui constituaient une cinquième colonne travaillant à saper le moral des troupes musulmanes.

Pourtant, c'est en de telles conditions on ne peut plus défavorables, que Dieu a fait triompher Ses serviteurs croyants. Il a dépêché un vent et des soldats invisibles, qui sont les anges qui ont donné de l'énergie au moral des croyants.

Les vents puissants qui soufflaient anéantissaient les armées païennes. Leurs tentes étaient emportées, dispersées, leurs foyers étaient éteints, alors qu'ils étaient dans un besoin pressant de chauffage en cette saison hivernale.

C'est ainsi que les polythéistes n'eurent pas d'autre alternative que de se retirer, de lever le siège. Cette retraite signifiait la défaite du paganisme et la victoire de l'islam.

Les musulmans, conformément à l'enseignement de leur foi, croyaient en l'existence de soldats et de forces invisibles qui se tiennent à leurs côtés durant le combat, alors que les païens n'y croyaient pas.

Quant aux forces sensibles, concrètes, en l'occurrence les vents puissants, ils étaient ressentis par les deux parties.

Le Coran s'est exprimé clairement là-dessus, il a évoqué les rafales de vents qui ont été le facteur d'anéantissement de l'armée païenne. Si cela ne s'était pas produit, si les vents n'avaient pas été à l'origine de la défaite des païens, les polythéistes n'auraient pas manqué de se livrer à une grande propagande diffamante contre le Coran et l'islam. Ils auraient opposé un démenti à ce qu'affirme explicitement le Coran, et auraient suscité une vague de dénigrement contre l'islam.

Or nous savons que ni les païens, ni les Hypocrites n'avaient trouvé à redire après la révélation de ce verset.

Ceci constitue une preuve évidente de leur approbation de cette réalité, à savoir que ce sont bien les vents dévastateurs qui avaient causé leur défaite.

Ce qui est digne de méditation, c'est que le rassemblement des forces confédérées des nombreuses tribus païennes auxquelles se sont jointes les tribus juives, et les manœuvres des Hypocrites, toutes ces différentes forces n'ont pas été en mesure de porter la moindre contestation à la déclaration divine qui est claire et évidente. Ceci peut sans doute, être considéré comme un miracle du Coran que tout le monde est invité à méditer.

Chapitre 11

« N'avons-Nous pas fait de la terre un rassemblement pour les morts et pour les vivants ? »

(Coran, Sourate 77, verset 25)

« أَلَمْ نُجْعَلِ الْأَرْضَ كِفَاتًا * أَحْيَاءً وَ أَمْوَاتًا »

المرسلات: الايتان (٢٥ - ٢٦)

La méthode d'utilisation des ressources naturelles fait partie des préoccupations fondamentales des disciplines scientifiques modernes.

La question de l'exploitation abusive et déraisonnée de ces ressources est devenue un casse-tête pour les savants en raison des risques et des soucis qu'elle occasionne à l'humanité. C'est ce qui explique que tant d'efforts soient déployés pour que les vastes projets d'investissements soient réalisés de façon positive. Cela peut se constater dans les forums et symposiums qui se tiennent çà et là dans le monde.

La sagesse divine, dont la science humaine reflète une partie infime, a instauré à ce sujet un ordre extrêmement précis. De telle sorte que si les humains employaient à bon escient et rationnellement ces ressources qui sont des dons de Dieu, elles ne connaîtraient jamais l'épuisement.

Dans le passé, quand la population mondiale ne représentait même pas le tiers de ce qu'elle est aujourd'hui, la famine et la pauvreté s'abattaient sur les sociétés humaines dans leur ensemble de façon plus inquiétante qu'aujourd'hui.

De nos jours, en tenant compte du fait que les niveaux de vie se sont élevés de façon remarquable, la pauvreté a reculé en dépit de l'accroissement notable de la population mondiale. La consommation des ménages a atteint des niveaux incomparables avec ceux du passé.

Par conséquent, il est clair que le phénomène de paupérisation et de pénurie des ressources naturelles relève en réalité de la mauvaise qualité de l'exploitation de ces ressources, et de l'inégalité qui se manifeste dans la distribution des richesses, et non dans une quelconque insuffisance de ces dernières.

Le gaspillage, la surconsommation, l'égoïsme de certaines puissances, la convoitise des hommes, sont à l'origine de cette crise.

Jetons un regard sur les sociétés passées.

Les données dont nous disposons concernant l'apparition des premiers êtres vivants sur la Terre ne sont pas précises. On peut même dire que dans ce domaine, c'est la confusion qui règne. On ne s'appuie en fait que sur de simples hypothèses sans fondement scientifique sérieux.

Par conséquent nous n'avons pas de données avérées sur l'époque de l'apparition de notre planète, ni sur celle de l'apparition des êtres vivants, et par conséquent sur celle de l'apparition de l'homme.

Dieu y a déployé toutes ses créatures, hommes, animaux et végétaux pour qu'elles y vivent, qu'elles s'en nourrissent.

Notre propos porte sur le paradoxe que présente la limitation des ressources disponibles sur la terre, et d'autre part, le fait qu'en dépit de cela un système étonnant par sa précision, assure les besoins des êtres vivants y compris les végétaux.

Depuis l'apparition des créatures, qui remonte à la nuit des temps et dont nous ignorons totalement les détails, jusqu'à un futur dont Dieu seul connaît le terme final, aucune matière terrestre n'a manqué. Ceci est quelque chose de stupéfiant. Le Coran l'exprime ainsi : « *N'avons-Nous pas fait de la terre un rassemblement pour les morts et pour les vivants ?* »

Dans le passé lointain, l'homme avait éprouvé le besoin de s'abriter dans une habitation. Il trouva les pierres et les troncs d'arbres, l'argile dont il avait besoin, et s'en servit pour se confectionner les premiers abris où il organisa sa vie de sédentaire.

A notre époque, les hommes construisent de beaux immeubles et des gratte-ciels... qui demandent de grandes quantités de ciment et d'acier obtenues à partir de matières enfouies dans la terre depuis des milliards d'années, ces matières qu'ils vont chercher dans des mines et des carrières.

Elles sont mises à leur disposition. Il leur est seulement demandé de concevoir, de déployer l'effort et d'innover. Comment tirer le meilleur de ce qui existe et de ce que recèle la terre ?

Nous venons de voir que la terre répond aux besoins des vivants. Mais le Coran nous dit aussi dans la deuxième partie du verset que la terre répond aussi aux besoins des morts.

En effet, quand un homme meurt, la terre lui donne aussi un espace pour le recevoir dans son sommeil en paix. Il en va de même pour toutes les créatures vivantes ou végétales. Au bout d'une période plus ou moins longue, elle finit par les dissoudre et les recycler en tant que matière première, comme à l'origine.

Les animaux meurent, se décomposent et retournent à l'état de poussière. Les végétaux perdent leurs feuilles qui connaissent le même destin, de même pour les branches et les troncs. La terre devient un tombeau pour toutes les créatures vivantes.

Ainsi la terre répond aux besoins des vivants aussi bien que des morts.

Les êtres vivants, dans leur ensemble, se nourrissent des choses bénies que Dieu a créées. Et quand ils meurent, ils retournent à la terre et se mélangent de nouveau aux atomes de la poussière.

Les transformations et interactions qui se produisent entre les différents éléments de la terre et les résultats auxquels ils aboutissent sont extrêmement remarquables.

Il n'y a par conséquent aucune faille ni imperfection dans la création de Dieu...

L'ordre qui régit l'existence reflète la sagesse du Créateur ; c'est à cela que fait allusion le verset coranique qui appelle à la méditation sur la création divine :

« Lui qui a créé sept cieux par niveaux : tu ne saurais percevoir de discordance dans la création du Tout miséricorde. Reportes-y le regard : y vois-tu la moindre faille ? »
(Coran, Sourate 67, verset 3)

Chapitre 12

« Votre Seigneur dit : “Invoquez-Moi, que Je vous exauce. Ceux qui sont trop orgueilleux pour M’adorer entreront prostrés dans la Géhenne”... »

(Coran, Sourate 40, verset 60)

« وَ قَالَ رَبُّكُمْ ادْعُونِي اسْتَجِبْ لَكُمْ إِنَّ الَّذِينَ يُسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِي سَيَدْخُلُونَ جَهَنَّمَ
دَاخِرِينَ »

غافر، الآية (٦٠)

Ce verset soulève plusieurs interrogations. D’après ce verset, Dieu s’engage à répondre, à exaucer tous les vœux de Ses serviteurs. Mais l’évidence nous montre que la plupart des prières des hommes sont loin d’être exaucées. Si nous considérons tous ces bras qui se lèvent en prière pour invoquer le Seigneur, et le grand nombre de demandes qui Lui sont adressées, nous constaterons que très peu de prières reçoivent une réponse. La question se pose par conséquent de chercher les raisons pour lesquelles en dépit de la promesse divine d’exaucer les prières des serviteurs, celles-ci demeurent sans conséquence.

Les grands commentateurs du Coran ont apporté principalement deux réponses à cette question :

1— L’exaucement d’une prière dépend de certaines conditions, dont la principale consiste dans l’absence de toute impureté en l’homme, due aux nombreux péchés et désobéissances, car la désobéissance et le péché envers Dieu sont considérés comme les plus grands obstacles à l’exaucement des prières.

2— la sagesse divine, qui est la source de toutes les sagesse requiert que certaines prières soient exaucées et d’autres ne le soient pas, car Dieu connaît mieux l’intérêt des hommes, et Il considère que l’accomplissement de toutes les demandes des hommes n’est pas dans leur intérêt. Cela aussi semble aller tout à fait dans le sens du bien des hommes. On peut comparer cela au comportement d’un père généreux qui cependant n’accorde à son fils qu’en fonction de son intérêt.

Ces deux réponses principales sont recevables formellement mais elles ne sont pas suffisantes pour convaincre ceux qui examinent le verset, d’autant plus que dans ce verset Dieu déclare formellement qu’il garantit l’exaucement des prières, et les termes en sont clairs, ne faisant mention d’aucune condition.

Par conséquent, il est possible qu’une exclusion de la plupart des invocations connues de la portée de ce verset, en considérant ce verset comme s’il ne visait qu’un type particulier de prières, ne soit pas adéquat. Il faut par conséquent que la réponse à apporter soit à la fois de nature à se conformer avec le sens apparent du verset, et à répondre pleinement à l’attente de celui qui aspire à comprendre le sens général du verset.

Quand nous examinons attentivement les versets coraniques, nous pouvons remarquer que les invocations que Dieu garantit d’exaucer présentent quelques qualités spécifiques qu’il convient de réunir,

en même temps qu'une sincérité et attachement fort aux valeurs, une tension et un mouvement de l'homme en vue du but qui est la réalisation de la prière. Ce n'est qu'à cette condition que les prières des créatures recevront forcément une réponse positive.

En d'autres termes, les désirs des hommes et leurs demandes doivent être en parfaite conformité avec les buts de la création et la volonté divine. Cela veut dire aussi que les prières adressées à la présence seigneuriale doivent viser l'élévation de l'esprit, l'acquisition des qualités humaines parfaites, en un mot elles doivent viser à gravir les degrés les plus élevés de la spiritualité.

C'est sous cet angle qu'il faut envisager les invocations dans leur signification réelle, et non dans la dimension matérielle, partielle et sans grande portée qu'ordinairement les hommes expriment dans leurs prières...

Au niveau des invocations authentiques, les deux obstacles majeurs à l'exaucement des prières, en l'occurrence le péché (de l'invocateur) et la vanité de la prière (formulée par lui), seront écartés, car la demande de pardon du péché (*istighfâr*) et le repentir sont les piliers dans ce genre de prières, et Dieu exalté soit-Il accepte aussi bien la demande de pardon de Ses serviteurs que leur repentir.

Quanta la question du manque d'intérêt et de conformité de la prière, elle ne se pose pas non plus dans le cadre des prières authentiques, car les serviteurs adressent leurs prières à la Présence Seigneuriale, ce qui a pour effet d'accroître leur connaissance de Dieu, de parachever leur perfection, et l'acquisition des vertus spirituelles, et il va de soi que l'exaucement des prières se fera ici dans l'intérêt de celui qui demande.

Par conséquent, en écartant ces deux obstacles majeurs, la voie pour l'exaucement des prières s'aplanit totalement.

Les meilleurs critères de la prière authentique sont à rechercher dans le Coran et les paroles divines.

Dieu nous montre les modèles d'invocations à travers les exemples donnés par ses prophètes et les saints. Ces prières possèdent les critères spécifiques mentionnés, à savoir ceux qui peuvent servir de moyen efficace pour réaliser l'élévation spirituelle. Et s'il arrive dans le Coran qu'une prière soit adressée à Dieu par un prophète en présentant une préoccupation d'apparence mondaine, cette prière contient toujours une portée spirituelle qui doit être prise en compte.

Ainsi Zacharie (AS) aspire à avoir un enfant non pas pour le plaisir de la paternité, mais pour assurer la perpétuation de la Présence divine à travers des hommes. Les paroles qu'il adresse au Seigneur dans sa prière intime expriment parfaitement cela. Il n'emploie pas le mot *walad*, enfant pour désigner ce à quoi il aspire, mais le mot *walî*, qui veut dire un héritier, mais aussi un ami de Dieu, un saint, afin que son héritage conduise à la poursuite de la mission prophétique sur terre au bénéfice des hommes.

« Accorde-moi de Ta part un héritier héritant de moi et de la famille de Jacob, et fais, Seigneur, qu'il T'agrée ! »

(Coran, sourate 19, verset 6)

De même Salomon (AS) n'aspire pas à la puissance et au pouvoir pour le motif de la volonté de puissance personnelle et de la jouissance des privilèges que confère la souveraineté, mais uniquement pour s'en servir comme moyen de guidance des hommes vers Dieu, afin que se déploie haut le drapeau de l'unicité divine, et que s'installe la justice parmi les hommes.

Ce n'est donc pas un hasard si la seule prière d'un prophète que Dieu refuse d'exaucer soit celle de Noé (AS) qui par amour filial a demandé que son fils soit sauvé du Déluge. Mais Dieu ne tient pas compte de cette sorte de demande, même émanant d'un prophète aussi grand que Noé (AS).

Dans les versets coraniques, les prières qu'adressent les anges et les (anges) porteurs du Trône à la Présence divine visent toutes à faire parvenir les serviteurs de Dieu à la félicité éternelle.

« Ceux qui portent le Trône et qui l'entourent exaltent par la louange la transcendance de leur Seigneur ; ils croient en Lui et implorent Son pardon pour les croyants : “Seigneur, Tu contiens toute chose en Ta science et Ta miséricorde. Pardonne à ceux qui reviennent à Toi repentants pour suivre Ton chemin, sauve-les du tourment de Géhenne. Seigneur, fais-les entrer dans les jardins d'Eden que Tu leur a promis, ainsi qu'aux justes d'entre leurs parents, leurs épouses et leur progéniture. C'est Toi qui es le Tout-Puissant, le Sage” »

(Coran, sourate 40, versets 7 et 8)

De même, une recherche rapide dans le Coran au sujet des prières adressées par les serviteurs exceptionnels et qualifiés de Dieu, nous révèle aussi que cette spécificité des prières des prophètes et des anges se manifeste :

« ...Ceux qui rappellent Dieu assis, debout, sur le côté, et réfléchissent sur la création des cieux et de la terre : « Notre Seigneur, Tu n'as pas créé tout cela dans le faux, à Ta transcendance ne plaise. Alors sauve-nous du châtement du Feu »

« Notre Seigneur nous avons entendu quelqu'un appeler à la croyance : “Croyez en votre Seigneur”. C'est pourquoi nous croyons. Seigneur, aussi pardonne-nous nos fautes, ignore nos mauvaisetés, recouvre-nous parmi les vertueux ».

(Coran, Sourate 3, versets 191 et 193)

Les versets qui concluent la deuxième sourate du Coran montrent que les prières des croyants présentent le même contenu :

« Notre Seigneur, ne nous en veuille pas de nos omissions, non plus que de nos erreurs. Notre Seigneur, ne nous fais pas porter un faix aussi lourd qu'à nos devanciers. Notre Seigneur, ne nous fais pas porter plus que nous ne pouvons. Passe sur nos fautes, pardonne-nous, aie de nous miséricorde. Tu es notre Maître. Viens à notre secours contre le peuple du déni. »

(Coran, Sourate 2, verset 286)

Toutes ces implorations portent sur l'aspiration à l'élévation et l'ascension spirituelle ainsi qu'à se rapprocher de la Présence divine. C'est la raison pour laquelle, après avoir donné ces exemples de prières prononcées par les croyants, Dieu déclare :

« Puis Dieu leur a répondu (a exaucé leur prières) »

(Coran, sourate 3, verset 195)

Il ressort nettement de tout cela que dans l'ensemble de toutes ces implorations, il n'existe pas la moindre mention d'une prière exprimant le désir d'une vie tranquille, d'une prospérité personnelle ou d'une position sociale dans ce bas-monde.

Les Imams purs de la Maison du Prophète (AS) nous ont laissé des invocations qui sont un modèle inestimable. La plus connue d'entre elles est l'invocation (*Dou'â*) dite de Kumayl, que l'imam 'Alî (AS) a enseigné à son disciple Kumayl ibn Zyâd.

En voici un extrait :

« Seigneur, fortifie mes membres pour que je puisse mieux Te servir, et consolide mes flancs pour renforcer ma détermination ! Accorde-moi le sérieux dans la crainte révérencieuse de Toi, et la persévérance dans Ton service.... » « Et Fais-moi la faveur d'exaucer bellement mes prières, de réduire le poids de ma faute, et de pardonner mon péché ! »

Cette invocation témoigne de la justesse de ce que nous disons ici :

« Car Tu as décrété à Tes serviteurs de T'adorer, et Tu leur as ordonné de T'invoquer, de T'implorer, et Tu les as assurés de les exaucer ! »

Cette phrase est une référence au contenu du verset coranique.

En réalité, l'émir des Croyants, Ali ibn abî Tâlib (AS) expose les invocations des prophètes, des envoyés des saints et des anges ainsi que des croyants, à travers certains exemples qui les illustrent. Il nous invite à apprendre la bonne méthode pour pratiquer l'invocation, comment s'adresser à Dieu avec respect afin d'obtenir l'exaucement de nos vœux.

Si nous examinons aussi les invocations et prières qui se trouvent dans la *Sahîfa al-Sajjâdiya* de l'imam Zayn al-'Abidîn, nous y trouverons d'autres critères de l'invocation exaucée, car les prières de l'imâm (AS) sont axées sur les valeurs spirituelles et morales.

Méditons à ce propos cet extrait d'une prière de l'imam (AS) où il dit :

« Mon Dieu, accorde-nous le succès dans l'obéissance, éloigne-nous du péché, conforte-nous dans notre bonne intention, fais-nous connaître la sacralité, honore-nous par la guidance et la droiture, fortifie nos langues dans la vérité, la sagesse, et emplis nos cœurs de savoir, de gnose, et purifie nos ventres de ce qui est illicite et ambigu... » et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'invocation qui ne comporte même pas une seule allusion aux jouissances de ce monde .

Tous les Imams Purs (AS) ont prononcé des invocations sublimes à grand pouvoir d'édification spirituelle, qui visent toutes à l'acquisition des degrés supérieurs de la spiritualité.

Les grands maîtres mystiques ont tous insisté sur ce point que le secret de l'invocation de la Présence Seigneuriale est visé en soi, car la philosophie à l'origine de l'invocation et de l'entretien secret avec le Seigneur consiste dans la recherche de la guidance et de l'édification spirituelle de l'homme, même si l'invocation contient des éléments matériels et de peu de valeur.

Par conséquent, l'invocation véritable, celle dont l'exaucement est garanti pour les hommes sincères, est l'invocation qui aplanit la voie du mouvement de l'homme vers le Réel, qui accroît la remise confiante de soi à Dieu, et qui le fait parvenir au besoin absolu. Mais cela n'empêche pas que Dieu, par un effet de Sa bonté, réponde aussi à quelques demandes ordinaires et matérielles de Ses serviteurs. A ce sujet, il est bon de rappeler que les Imams purs de la Maison du Prophète (SA) ont recommandé à leurs disciples de prendre l'habitude d'adresser toutes leurs demandes à Dieu, de quelque sorte qu'elles soient, car en définitive, c'est Dieu qui détermine toute chose.

A ce propos, les invocations authentiques qui bénéficient d'un exaucement peuvent consister à demander à Dieu d'accorder de Ses faveurs et de Sa bonté (*rahmah*), afin que la Présence Seigneuriale Très-Sainte prenne aussi en considération certaines demandes ordinaires et aspirations matérielles et leur donne une suite favorable.

Bien sûr, il ne faut pas négliger de demander la récompense dans l'autre monde, quels que soient les problèmes existentiels et matériels rencontrés dans cette vie terrestre.

Si le verset coranique et le contenu de la garantie d'exaucement de la prière incluaient aussi des demandes d'avantages et privilèges matériels et de confort, une sorte de situation contradictoire verrait le jour, car ce monde-ci est le lieu des épreuves pour les hommes. Dieu a, selon Sa coutume immuable, établi définitivement ce monde comme étant jalonné d'épreuves. La confrontation avec les épreuves et les problèmes de l'existence fait partie de l'édification même de l'homme, et joue un rôle fondamental dans

son progrès et son élévation. C'est d'ailleurs par cette voie que tout un chacun peut réaliser son rang réel dans la vie.

Les prophètes et les grands hommes spirituels ont traversé les épreuves les plus dures dans ce monde, avant de mériter les places qui les ont rapprochés du Seigneur.

Si l'on pouvait régler les difficultés de la vie par la seule invocation, et si le Seigneur garantissait d'exaucer toutes ces prières, Il n'aurait pas institué cette pratique dans ce monde. Ce serait contraire à la sagesse divine que, d'une part elle édicte que les hommes seraient soumis dans ce monde à des épreuves d'endurance et des difficultés, et que d'autre part, elle prévoit que cet ensemble de difficultés et de problèmes puissent être écartés par la seule invocation.

Le Coran nous met en garde et nous rappelle bien :

« Les hommes pensent-ils qu'on va les laisser dire :” Nous croyons”, sans une mise à l'épreuve ? »

(Coran, sourate 29, verset 2)

N'oublions pas de rappeler aussi que la partie finale du verset qui fait l'objet du commentaire se réfère avec précision et clarté au fait que l'invocation est un acte d'adoration.

Car Dieu dit :

« Invoquez-Moi et J'exaucerai vos prières... »

Le point qu'il convient de relever à propos du verset que nous étudions ici est que, si le mot *adoration* qui figure en fin de verset, devait être entendu dans le sens de prière, d'invocation, qui figure au milieu du verset, ce dernier présenterait une meilleure logique interne, une meilleure cohérence.

« ...Ceux qui sont trop orgueilleux pour M'adorer entreront prostrés dans la Géhenne » (Coran, Sourate 40, verset 60)

Car l'invocation est le culte par excellence, ce qu'il y a de plus significatif dans l'adoration. D'autre part, l'adoration exprime plus la grandeur du Seigneur, la louange qui Lui est due, et la gratitude envers les faveurs et bénédictions divines, alors que l'invocation procède des profondeurs de l'âme humaine consciente de son impuissance, de la reconnaissance de sa faiblesse et de ses limites.

C'est ici que l'on comprend pourquoi l'arrogance, la vanité stupide des superbes les conduisent à se croire au-dessus du besoin d'adresser des prières à Dieu, de reconnaître leur faiblesse, leur indigence ontologique devant la Présence Seigneuriale.

C'est pourquoi Dieu le Dominateur, le Dispensateur de l'être met en garde les superbes contre les conséquences néfastes, châtement et perdition éternels, que leur attitude va engendrer dans ce monde et dans l'autre.

* * *